



Rapport détaillé de l'atelier 2013 du Réseau Climat & Développement



En route vers 2015! Mieux intégrer la contrainte énergétique et climatique dans les politiques de développement

*A l'hotel « Taady Club » de Conakry, du 17 au 21 avril 2013
Atelier du Réseau Climat & Développement et CAN West Africa*



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER	5
CEREMONIE D'OUVERTURE.....	7
Des OMD aux ODD État des lieux sur les incohérences et contradictions entre politiques de développement et de lutte contre le changement climatique	8
1. ENTRE OMD ET NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT : ETAT DES LIEUX ET ENJEUX POUR L'AFRIQUE	9
1.1. De la COP18 au post-2015: état des lieux et enjeux pour le développement de l'Afrique....	9
1.2. Tirer les leçons des OMD : entre objectifs suffisants, objectifs non atteints et politiques contradictoires	12
2. DES POLITIQUES REGIONALES, NATIONALES ET LOCALES NEFASTES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT	14
2.1 La critique des politiques des pêches: cas du Sénégal	14
2.2 Etude de cas : l'impact de la suppression des subventions au gaz butane sur la déforestation au Mali.....	17
2.3 Les choix budgétaires qui favorisent la pollution dans l'Etat de Jigawa au Nigeria	19
2.4 Lacunes et l'incohérence dans la planification climatique: l'expérience du Nigeria (Surveyor Efik, CCN Nigeria)	20
2.5 Une politique forestière inefficace au Togo entre 1994 et 2011	21
3. DES OMD VERS LES ODD : quel processus ? quels enjeux ?.....	24
3.1 Etat des lieux sur les ODD et le processus des négociations : Quelles priorités pour les associations dans ce processus ?	24
Etat des lieux des bonnes pratiques à promouvoir et soutenir en matière de mise en cohérence et intégration	27
Introduction	28
Communication introductive sur l'importance d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques ...	28
1. ..BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PLANIFICATION D'UN DEVELOPPEMENT RESILIENT ET SOBRE EN ENERGIE	29
1.1 Construction de la nouvelle politique de lutte contre la déforestation au Togo.....	29
1.2 Observatoires de l'Environnement au MAROC, Espaces de participation citoyenne pour une meilleure politique publique.....	31
1.2 Plan climat du FERLO au Sénégal	32
1.2.1 Prise en compte du changement climatique dans les Plans de Développement Communaux au Niger: cas de la Commune Urbaine de Tanout (Abdoul Madjid Moutari.....	33
2. ...BONNES PRATIQUES POUR AMELIORER L'ACCES AUX ENERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE.....	34
2.1 Politique de maîtrise de l'énergie en Côte d'Ivoire.....	34
2.2 Méthanisation de la bouse au biogaz et l'engrais.....	35
2.3 Efficacité énergétique et développement de l'entrepreneuriat en bioénergie: cas des fours améliorés de fumage de poisson au Sénégal.....	36
3. BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'ADAPTATION.....	38
3.1 Programme d'apprentissage pour l'adaptation en Afrique: Les modèles ABC menées à travers quatre pays	38
3.2 Intégrer l'adaptation à base communautaire (ABC) dans les politiques/stratégies nationales : Cas du Programme d'apprentissage pour l'adaptation en l'Afrique.....	39
3.3 Améliorer la résilience du secteur agricole au Niger	40
3.4 Améliorer la résilience des zones côtières de la Guinée	41
3.5 Projet de réduction de la vulnérabilité à la variabilité en eau dans la région de Mopti au Mali	42
4. BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES	43

4.1.	Plan régional de lutte contre la déforestation dans le Bassin du Congo	44
4.2	Initiative « Reverdir le Sahel »	44
4.3	Les Oasis: comment peuvent-ils contribuer à la préservation des ressources naturelles	45
4.4	Cas concret de bonnes pratiques à promouvoir et soutenir en matière de mise en cohérence et intégration	46
4.5	Le repos biologique: Bonne pratique et stratégies d'adaptation de la pêche au changement climatique	47
	Visite de terrain et élaboration des recommandations pour les décideurs.....	50
1.	VISITE DE TERRAIN.....	51
	Mobiliser les associations et les outils pour mieux intégrer les politiques.....	56
1.	Brève présentation du programme Southern Voices/les Voix du Sud.....	57
2.	Campagne pour la justice climatique au Mali	58
4.	Campagne de Plaidoyer de JVE Togo contre la Politique Energétique “Non Durable” au Togo en 2012	60
5.	Campagnes de plaidoyer sur les financements climat en 2012	61
6.	Expérience du plaidoyer au Mali en matière de prise en compte du genre dans les politiques et programmes environnementaux	62
7.	Programme D'Appui à la Structuration de la Société Civile Camerounaise	62
8.	Cycle de plaidoyer et campagnes : concepts clés et expériences apprises.....	63
9.	Focus sur une campagne du RC&D en 2013 : intégration du CC dans les PDC	63
10.	Atelier sur les médias	65
	Travailler ensemble et renforcer les réseaux	67
1.1	Présentation du programme d'activités 2013-2015 du RC&D.....	68
1.2	Présentation du programme d'activités et objectifs du PACJA.....	70
2	Présentation du programme d'activités et objectifs de INFORSE.....	70
1.3	Présentation du programme d'activités et objectifs de CAN WA	71
1.4	Présentation du programme d'activités et objectifs du Caucus d'Accra	71
1.5	Présentation du programme d'activités et objectifs de CLACC	72
1.6	Présentation du programme d'activités et objectifs du RESO Climat Mali.....	72
1.7	Présentation du programme d'activités et objectifs du RADD0.....	73
	ANNEXE 1. DECLARATION A L'ISSUE DE L'ATELIER.....	76
	ANNEXE 2. ENGAGEMENTS DES ORGANISATIONS POUR LE CROSS LEARNING.....	78
	ANNEXE 3. L'AGENDA DE L'ATELIER	84
	ANNEXE 4. LISTE DES PARTICIPANTS	91

INTRODUCTION

Le septième atelier annuel du Réseau Climat & Développement (RC&D) s'est déroulé du 17 au 21 avril 2013 au Taady Club Hôtel à Conakry en Guinée. Cette rencontre fut initiée sous la forme d'un atelier d'échanges et de renforcement de capacités placé sous le thème : « *Mieux intégrer la contrainte climatique et énergétique dans les politiques de développement* ». Elle a rassemblé près de 60 participants de la société civile, essentiellement francophone, venus de 21 pays européens et africains, à savoir : l'Algérie, l'Allemagne, l'Angleterre, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Danemark, la France, le Ghana, la Guinée, l'île Maurice, le Mali, le Maroc, le Niger, le Nigéria, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo et l'Ouganda.

L'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités du RC&D qui vise entre autres, à renforcer l'influence de la société civile et des délégués africains francophones au sein des négociations sur le développement durable et à informer régulièrement les ONG de terrain des évolutions politiques internationales sur les questions climat et développement.

En particulier, l'atelier 2013 visait à faire l'analyse et le bilan « climat » des OMD 1 et 7, échanger sur des politiques de développement qui n'ont pas suffisamment pris en compte la contrainte climatique et énergétique, les bonnes pratiques en matière de politiques climat et développement, les campagnes de plaidoyer réussies en matière de mise en cohérence des politiques climat et développement et le renforcement des réseaux qui travaillent tant au niveau national, régional qu'international en vue de définir des synergies d'action entre eux.

Le présent rapport revient en détail sur l'ensemble des présentations et activités de l'atelier qui a duré cinq (5) jours.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

Depuis 2007, le Réseau Climat & Développement (RC&D) rassemble les ONG francophones qui travaillent pour mieux articuler accès au développement et lutte contre le changement climatique.

Point n'est besoin de rappeler la difficulté qu'éprouvent les populations les plus pauvres à faire face aux impacts de plus en plus extrêmes du changement climatique qui viennent se rajouter sur les autres problèmes dont souffre déjà le continent africain.

Les travaux du réseau se fondent sur le principe qu'on ne peut éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable sans lutter en même temps contre le changement climatique. Au contraire, la lutte contre le changement climatique et le développement d'une autre vision de l'énergie peuvent devenir des vecteurs d'un développement durable et résilient.

C'est pour cela que, déjà en 2010, le RC&D publiait une analyse «*Entre stratégies locales et gouvernance internationale*» assortie de recommandations destinées à renforcer la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques dans les politiques locales de développement.

Entre 2013 et 2015, le Réseau se propose de poursuivre la construction de sa vision d'un développement sous contrainte climatique et énergétique pour alimenter les débats sur le cadre à promouvoir à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement après 2015.

Cette construction part du constat que les politiques de développement existantes ne tiennent pas toujours compte des impacts actuels et futurs du changement climatique ni de la contrainte énergétique qui pèsera de plus en plus sur les pays du Nord comme du Sud. Pire, de nombreuses politiques de développement contribuent au changement climatique ou à ancrer un modèle énergétique non-soutenable à long terme. La vision du RC&D posera donc les bases permettant d'articuler les conditions et les modalités nécessaires pour un développement sobre en carbone et résilient aux impacts du changement climatique.

Dans ce contexte, l'atelier 2013 du RC&D a eu pour objectif d'identifier les contradictions et problèmes de cohérence qui existent entre politiques de développement et politiques climatiques, mais surtout de formuler des propositions de voies et moyens pour surmonter et faciliter l'intégration de ces deux enjeux indissociables.

Avant tout, l'atelier a fait un état des lieux et présenté les enjeux pour le développement de l'Afrique à travers le décryptage des avancées récentes des négociations internationales sur le climat tenu à Doha en 2012. Il s'est ensuite attaché à faire l'analyse et le bilan critique « climat » des OMD 1 et 7, portant respectivement sur l'élimination de l'extrême pauvreté et

la préservation de l'environnement, en vue de comprendre ce qui explique les difficultés et les défis à relever.

L'atelier a mis en exergue les pratiques innovantes et efficaces en Afrique pour faire face à ces défis, qu'il s'agisse de la planification plus intégrée, des pratiques d'adaptation, des solutions dans le domaine de la pêche ou de l'agriculture, sans oublier le rôle majeur que jouent les ONG dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces pratiques innovantes.

La finalité étant de valoriser et promouvoir ces pratiques auprès des décideurs des pays africains pour qu'elles puissent être un jour adoptées et développées à une plus grande échelle. C'est pour cela que des recommandations ont été formulées à l'endroit des décideurs afin que la contrainte climatique et énergétique soit mieux intégrée dans les politiques de développement en Afrique.

Les deux derniers jours de l'atelier ont été consacrés aux campagnes de plaidoyer réussies en matière de mise en cohérence des politiques climat et développement et au renforcement des réseaux qui travaillent tant au niveau national, régional qu'international en vue de définir des synergies d'action entre eux.



Imaginez notre force de frappe, notre impact, lorsque nous parlons d'une seule voix !

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée plusieurs allocutions, à savoir : le mot de bienvenue des deux coorganisateur Alpha KALOGA et Kobélé KEITA et des officiels qui ont bien voulu honorer de leur présence le séminaire notamment :

- Dr Youssouf Bangoura, Directeur Adjoint de la Météorologie et point focal du GIEC ;
- Dr Sidibinet Sidibé, Directeur de la 2e communication sur les CC en Guinée ;
- Mr Bah, le Représentant de la FAO ;
- Dr Fanta Mara, Représentante du Centre d'Etude et de Recherche en Environnement (CERE) ; et
- Mme Kaba, Représentante de la présidente de la Délégation spéciale de Ratoma qui a ouvert les travaux de l'atelier.



Peu avant ces différentes allocutions, l'animateur du RC&D, Mr Yaovi Joseph KOGBE a présenté aux participants la genèse du Réseau, ses objectifs, sa composition et ses défis. Mme Alix Mazounie, co-coordinatrice du Réseau n'a pas manqué, à son tour, de situer le contexte dans lequel s'inscrit l'atelier 2013 du Réseau.

Des partenaires techniques et financiers du Réseau sont également intervenus. En effet, Mme Christine K., directrice de Heinrich Boell Foundation Nigeria a saisi l'occasion pour présenter sa Fondation et rappelé la nécessité pour les pays africains d'intégrer la dimension changement climatique et énergie dans les politiques et plans de développement.

Mercredi 17 avril 2013

Des OMD aux ODD...

***État des lieux sur les incohérences et
contradictions entre politiques de développement
et de lutte contre le changement climatique***

Cette première partie de l'atelier a été abordée sous différents angles : d'abord faire un état des lieux des négociations de la COP18 tenue à Doha puis présenter l'analyse et le bilan « climat » des OMD 1 et 7 qui portent respectivement sur l'élimination de l'extrême pauvreté et la préservation de l'environnement.

1. ENTRE OMD ET NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT : ETAT DES LIEUX ET ENJEUX POUR L'AFRIQUE

Depuis 2000, la communauté internationale s'est fixée 8 objectifs pour le développement dans les pays pauvres, à atteindre d'ici 2015 : les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Parmi ces 8 objectifs, deux intéressent plus particulièrement les réflexions du RC&D: l'OMD 1 qui vise l'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté et l'OMD 7 qui vise à assurer un environnement durable.

L'intérêt du réseau pour ces deux objectifs se fonde sur le constat que le changement climatique et la nouvelle donne énergétique (finitude des ressources naturelles) y sont à peine abordés alors que ces défis représentent des freins supplémentaires à l'atteinte de ces objectifs. Les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui prendront le relai des OMD, devront faire mieux, mais à condition de tirer les leçons des OMD.

L'atelier a fait une analyse critique de la résilience «climat» des OMD 1 et 7. Cette analyse s'est appuyée sur la littérature existante et des exemples très concrets au niveau national ou local. L'objectif était de vérifier si les objectifs tenaient compte de la résilience « climat » en vue de mettre en exergue des pistes de réflexion sur la façon de mieux intégrer ces nouvelles contraintes dans les futurs ODD.

1.1. De la COP18 au post-2015: état des lieux et enjeux pour le développement de l'Afrique (Alix Mazounie, RAC-France)

Face à la démultiplication des événements extrêmes et des besoins d'adaptation qui ne cessent d'augmenter, à l'imminence de la fin des financements précoces, au fait qu'il n'y a toujours pas d'engagements pour l'après-2012, au fossé croissant entre les objectifs de réduction des pays et ce que la science exige pour rester sous 2°C, aux objectifs de réduction trop faibles et de moins en moins nombreux, un engagement a été pris à Durban de lancer un nouveau cycle de négociation avec éventuellement, de nouvelles règles et de nouveaux équilibres géopolitiques.

A Doha en 2012, la conférence des parties a abouti à des résultats très en deçà des attentes au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

OBJECTIFS de la COP 18 à Doha	Résultats	Plaidoyer du RC&D à la Cop 18
<p>Faciliter la transition entre 2 cycles de négociation, entre 2 périodes d'engagement du Protocole de Kyoto (PK), entre la fin des financements précoces et les 100 milliards en 2020 ;</p> <p>Relever l'ambition immédiatement en matière de financements et en matière de réductions d'émissions au nord en priorité et au sud ;</p> <p>Clôturer l'agenda plan d'action de Bali en s'assurant d'abord qu'il a fini sa mission ;</p> <p>Fixer des objectifs de réduction comparable pour les pays développés non tenus par le PK ;</p> <p>Fixer des objectifs/programmes non-contraignants pour les PED ;</p> <p>Répondre aux besoins en matière de financements des PED ;</p> <p>Entériner une 2ème période pour le PK en s'assurant qu'elle est ambitieuse et non affaiblie ;</p> <p>Renforcer les engagements pris ;</p> <p>Améliorer les règles de comptabilité pour éviter la double comptabilisation ;</p> <p>Obtenir des engagements financiers post-2012 avec plus d'argent public, et pour l'adaptation et pour le Fonds Vert (2013-2015).</p>	<p>Des annonces financières disparates et insuffisantes, uniquement des Etats européens, et pas pour le Fonds Vert ;</p> <p>Une 2^{ème} période pour le Protocole de Kyoto, mais sans la Nouvelle Zélande, le Japon, le Canada, et des objectifs toujours trop faibles ;</p> <p>Victoire contre le blocage polonais ;</p> <p>Des avancées sur un potentiel mécanisme sur les pertes et dommages ;</p> <p>Un échec sur la relève de l'ambition de court terme ;</p> <p>Pas de nouveaux objectifs, même pour les pays arabes très pollueurs ;</p> <p>Pas de financements pour les NAMAs ;</p> <p>Pas d'objectifs renforcés pour l'UE ;</p> <p>Les Etats-Unis toujours invisible.</p>	<p>Une étude a été menée au Togo, Bénin, Sénégal et Mali et des briefings techniques en faveur des financements innovants ;</p> <p>Une note de position en faveur d'une relève de l'ambition ;</p> <p>Un side-event pour valoriser les projets réussis des membres du RC&D dans le contexte Rio+20 ;</p> <p>Un side-event sur les financements innovants en Afrique ;</p> <p>Des rendez-vous avec les délégations nationales, l'ambassadeur français pour le climat, le Ministre et les parlementaires français et l'AFD ;</p> <p>Des articles du RC&D dans le journal ECO en français ;</p> <p>Une intervention au déjeuner ministériel francophone ;</p> <p>Une intervention sur les financements à l'atelier de la francophonie.</p>

Pour la prochaine COP qui aura lieu à Varsovie en Pologne, l'objectif poursuivi est résumé comme suit :

Objectifs 2013-2014 pour	la COP 19 à Varsovie
Relever l'ambition de court terme en matière de financement ;	Mettre plus d'argent public sur la table pour 2014 et 2015 ; Publier les trajectoires des pays pour atteindre 100 milliards en 2020 ; Travailler sur la transparence et la comptabilisation des financements pour reconstruire la confiance ; Et cibler l'adaptation pour rééquilibrer la répartition des flux ; Préparer les PMA à recevoir/dépenser des financements climat.
Relever l'ambition de court terme en matière d'atténuation.	Renforcer les objectifs européens: -45% pour l'UE malgré blocage polonais ; Démultiplier les NAMAs dans les pays en développement. A condition de mobiliser les financements ; Travailler sur les secteurs pollueurs: aviation, maritime, gaz à courte durée de vie (HFC, etc.).

Au vu des enjeux pour l'Afrique dans l'accord en 2015, elle doit d'ici là :

- augmenter la pression sur les pays développés et émergents pour obtenir un accord qui bénéficie aux pauvres et plus vulnérables;
- soutenir activement la création de financements innovants publics;
- refuser le blocage des BASIC (les pays émergents) ;
- menacer de bloquer la négociation sans accord sur les sujets prioritaires des PMA: adaptation, financements publics ; pertes et dommages ;
- refuser un accord avec des objectifs de réduction d'émissions trop faibles et insuffisants pour tenir l'objectif de 2°C;
- montrer l'exemple en faisant preuve de plus de volontarisme que les pays développés eux-mêmes (approche groupe PMA);
- proposer pour l'Afrique un modèle de développement soutenable, reposant sur l'indépendance et la sobriété énergétique;
- débattre d'une réforme des subventions aux énergies fossiles;
- mettre volontairement en place de nouvelles mesures d'efficacité énergétique et de sobriété;
- être force de proposition sur l'équité;

- préparer sérieusement les pays à recevoir des financements climat afin de déconstruire l'argumentaire des pays bailleurs selon lequel les PMA ne sont pas prêts à recevoir des financements climat;
- renforcer les stratégies nationales et locales en matière de climat et développement;
- sensibiliser et former les décideurs, les médias et acteurs économiques sur le CC;
- renforcer la capacité fiduciaire des entités nationales capables de recevoir les financements internationaux;
- développer une gouvernance multipartite pour assurer la gestion équitable et adaptée des financements ;
- mettre en exergue les politiques et projets réussis en matière d'efficacité énergétique et d'adaptation.

1.2. Tirer les leçons des OMD : entre objectifs suffisants, objectifs non atteints et politiques contradictoires (J-P Thomas, ENDA Sénégal)

Elaborés dans une vision partagée du développement et de la lutte contre la pauvreté, les OMD font partie de la déclaration du millénaire en 2000 dans le cadre des négociations onusiennes et devraient être atteints en 2015 (sur la base de 1990). Ils comportent 8 objectifs, 18 cibles & 48 indicateurs de progrès.

Si à l'état actuel, les résultats des OMD sont globalement positifs au niveau mondial, en ce qui concerne l'Afrique, ils demeurent mitigés et particulièrement pour l'Afrique de l'ouest sont négatifs avec une possible dégradation de ces objectifs dans certains cas, comme celui de la malnutrition.

Résultats globaux actuels	Résultats pour l'Afrique de l'ouest
La cible de réduction de la pauvreté a été atteinte globalement (de 2 milliards à moins de 1,4 milliard)	100 millions de pauvres, 44 % de la population vit en dessous de 1US\$/jour
Le nombre de personnes souffrant de la faim s'est stabilisé depuis 1990 (de 19,8% à 15,5 %) Amélioration significative dans les secteurs: santé, eau, éducation, lutte contre la pandémie de VIH/Sida, mortalité infantile et maternelle	Malnutrition, des voies divergentes : détérioration pour 5 pays ; 7 vont atteindre l'objectif ; un pays a déjà atteint
La persistance de l'inégalité des sexes, manque d'équité sociale	Un ou deux pays vont atteindre les OMD
La plupart des objectifs seront atteints partout sauf en Afrique sub-saharienne.	Quelques pays atteindront les objectifs en matière d'eau potable, santé, éducation

	La plupart n'atteindront pas, en particulier : équité sociale, égalité des sexes, réduction des inégalités,...
--	--

L'analyse de ces OMD fait ressortir des points forts mais également beaucoup de points faibles qui pourraient expliquer les résultats peu satisfaisants obtenus surtout dans le cas de l'Afrique de l'ouest.

FORCES	FAIBLESSES
La lutte contre la pauvreté mise en exergue à tous les niveaux	Les indicateurs globaux masquent les inégalités, donc tendance à la marginalisation.
Les Etats contraints d'en faire une priorité avec intégration dans les politiques sectorielles (DSRP	La pauvreté est isolée des mécanismes qui la fabrique en particulier le modèle mondial producteur d'inégalité.
Priorité à l'accès aux services de base	Les OMD ne reflètent pas les enjeux individuels qui sont interconnectés : par exemple la santé est une pré-condition pour l'éducation et la santé dépend de la réduction de la pauvreté aussi bien que d'un environnement sain. L'accès à l'eau, énergie et nourriture sont reliés.
Des objectifs quantifiables et mesurables (Développement de système statistiques)	Orientation politique du chiffre »trop quantitative & financière
Mobilisation des financements nationaux et internationaux	La gouvernance est occultée
Mobilisation de la société civile	Manque de consultation au départ.
donc, Points positifs mitigés	Absence de vision du développement.
	Problème de la durabilité des objectifs atteints
	Les OMD occultent des secteurs comme les impacts des changements climatiques et l'énergie (dynamique et moteur)

En outre, paradoxalement, la plupart des pays qui ont eu les taux de croissance les plus élevés sur ces dix dernières années des pays africains mais c'est sur ce même continent que le degré de pauvreté est le plus prononcé. Ceci pose, entre autres, un problème de répartition et de redistribution de la richesse créée (PIB) dont il faudra tenir compte dans les négociations sur les ODD.

Comme on l'a souvent noté, les changements climatiques (CC) et les contraintes énergétiques sont les grands absents des OMD alors que ces deux facteurs risquent de compromettre sérieusement l'atteinte de ces objectifs comme on l'a montré dans les travaux précédents du réseau. Plusieurs questions sont à débattre:

- Les OMD peuvent-ils constituer une politique de développement ?

- A quels niveaux faut-il intégrer la société civile ?
- Pourquoi le climat n'y tient pas une place centrale ?
- Quels liens établir entre OMD et négociations climatiques ?

2. DES POLITIQUES REGIONALES, NATIONALES ET LOCALES NEFASTES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

Aujourd'hui, plusieurs types de politiques nationales et internationales illustrent les incohérences relevées en matière de politiques de développement sensible au climat.

D'abord, les nombreuses politiques de développement qui n'ont pas toujours intégré la nouvelle donne énergétique et climatique et continuent de promouvoir un modèle de plus en plus insoutenable. Les exemples phares sont les centaines de milliards de subventions aux énergies fossiles pour les privilégiés plutôt qu'aux énergies renouvelables pour tous ou encore, un modèle agricole très intensif en intrants chimiques, en machines motorisées au pétrole, et en eau.

Ensuite, certaines politiques climatiques mises en place dans les pays développés ayant des impacts directs sur les économies du sud, et contribuant à renforcer la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'exemple le plus évoqué est la politique de développement des agro-carburants en Europe qui a signifié l'expansion au Sud des monocultures destinées à l'exportation des agro-carburants, cultures plus rentables à court terme que l'agriculture vivrière et locale.

Cette expansion a pour conséquence l'aggravation du phénomène d'accaparement des terres arables dans les pays pauvres par de grosses entreprises.

De plus, les politiques se développent « au nom du climat » mais au détriment de l'intérêt général et de l'environnement et des communautés. C'est le cas des OGM ou encore la financiarisation du carbone dans les terres et les forêts, sans concertation ou d'études d'impact approfondies au préalable.

Ces incohérences font partie d'un problème grandissant pour lequel il est plus que besoin de trouver des solutions.

L'objectif de cette session est de présenter plusieurs études de cas sur ces politiques contradictoires pour sensibiliser les participants aux faiblesses des politiques actuelles très descendantes, (top down) et introduire l'enjeu des prochaines années, à savoir : mettre fin à ces incohérences et inhiber leurs impacts souvent très directs et toxiques pour le climat et les hommes.

2.1 La critique des politiques des pêches: cas du Sénégal (Ndiaga Diop, REPAO)

En Afrique, après les indépendances, les politiques en matière de pêche ont connu deux phases :

- une première phase où l'objectif recherché est de booster la production artisanale pour satisfaire la demande nationale et l'exploitation en produits halieutiques. Cette politique a encouragé la course aux poissons, entraînant une surexploitation des ressources.
- La deuxième phase constitue une réponse aux effets néfastes de la première (ici, la cogestion est promue pour une participation des acteurs dans les processus de gestion, de gouvernance et de surveillance des pêches au niveau local, les permis de pêche artisanale).

Malheureusement, la baisse continue du rendement des pêcheurs, les conditions environnementales défavorables, l'effort de pêche galopante et la séparation entre pêche maritime et aquaculture constituent entre autres des obstacles à l'administration des pêches d'atteindre les objectifs fixés.

Au Sénégal, la lettre de politique sectorielle pêche (2007) élaborée suivant une démarche participative, vise la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques, la satisfaction de la demande nationale (à travers la promotion du secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture et la réduction des pertes post captures), la valorisation maximale des ressources, la qualification des professionnels du secteur. Toutefois, une analyse approfondie de cette politique fait ressortir des incohérences à 4 niveaux:

- Le premier niveau se trouve à l'intérieur de la politique elle-même, où les objectifs, initiatives politiques et les moyens entrent en conflit.
- Le deuxième niveau d'incohérence concerne la politique qui est contrecarrée /neutralisée par une intervention politique dans un autre secteur d'activité (environnement, commerce, santé etc.).
- Le troisième niveau se réfère aux politiques à l'échelle internationale. Cette échelle concerne la place de la politique nationale de pêche dans le contexte international.
- Le quatrième et dernier niveau met en jeu les traités ou accords internationaux.

Niveaux d'incohérence	Description
1 ^{er} niveau d'incohérence (à l'intérieur de la politique)	<ul style="list-style-type: none"> - La politique de pêche au Sénégal ne fait aucune référence au CC malgré le contexte de dégradation des écosystèmes côtiers et marins mise en exergue lors du diagnostic du secteur ; - L'environnement est une compétence transférée aux collectivités locales alors la pêche est gérée par le pouvoir centrale (le ministère) : ce contexte

	<p>limite les actions du ministère des pêches ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique des pêches est impuissante devant les impacts biophysiques du CC sur les zones côtières : les acteurs s'adaptent ; - Les incohérences entre les objectifs, les actions à mettre en œuvre et les moyens mobilisés pour la mise de la politique de pêche : surexploitation/accès à la ressource toujours libre ; - L'insuffisance de la mise en œuvre du Code des pêches de 98 : destruction d'habitats côtiers (monofilaments, dragage des fonds rocheuses/chalutage, ...) - La dichotomie entre la recherche et l'administration des pêches (le CRODT est sous tutelle du Ministère de l'agriculture,... ses activités sont financées par les accords de pêche).
<p>2^{ème} niveau d'incohérence (politique des pêches et autres politiques sectorielles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'obstacle majeure de l'adaptation de la pêche au CC est l'absence de coordination entre le ministère de l'environnement et celui de la pêche : la pêche n'est pas une priorité dans les Plans d'Action Nationaux pour l'Adaptation (PANA) ; - Les AMP en tant que outil de gestion des ressources halieutiques et stratégies d'adaptation au CC sont gérées par le ministère de l'environnement ; - Les mangroves, zones de frayères et reproduction de plusieurs espèces marines et côtières sont aussi gérées par l'environnement ; - La subvention du carburant pirogue (estimé à 2 milliards/an): permet aux pêcheurs de renforcer la capacité de pêche, entraînant davantage une surexploitation des ressources et une dégradation des écosystèmes (aucune limitation des captures malgré la surexploitation déjà constatée) ; - L'utilisation du bois pour la fabrication des pirogues est une source de dégradation des forêts (près 20000 pirogues répertoriées au Sénégal) ; - L'aquaculture est séparée de la pêche ce qui impose une révision de la politique des pêches dont une partie reposée sur l'aquaculture (gérée par l'environnement).
<p>3^{ème} niveau d'incohérence (politique des pêches et contexte régional)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La dimension régionale n'est développée dans la lettre de politique sectorielle pêche : elle est prise en charge dans le cadre de la commission sous-régionale des pêches (CSR) ; - La signature d'accords de pêche sur les stocks partagés (exemple sur les pélagiques) malgré le désaccord de tous les acteurs du secteur, chaque Etat met en avant ses intérêts économiques au détriment de la ressource ; - L'insuffisance de la concertation entre les Etats : manque de volonté politique et vision concertée (la prise en compte du CC entraînent une gestion rigoureuse des ressources et de l'environnement ce qui entrainerait

	<p>une baisse des retombées à court terme pour les acteurs) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des initiatives existent cependant pour une prise en compte effective du CC au niveau régional (exemple du programme APPECCAO du REPAO, IUCN/UEMOA).
<p>4^{ème} niveau d'incohérence (politique des pêches et accords internationaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les espèces démersales côtières sont pleinement surexploitées depuis les années 90 et l'Etat continue à signer des accords de pêches sur ces stocks, (contradiction avec la CNUDM) accords 1997-2002 et 2002-2006 ; - La signature d'accords de pêche sans une bonne connaissance de l'état de la ressource et sans tenir de l'avis des acteurs (Accords de pêche à des bateaux russes en 2010-2012 portant sur les pélagiques hauturières) ; - La pêche ne fait pas partie des secteurs prioritaires du Sénégal pris en compte dans la CCNUCC (alors que la pêche est un secteur émetteur de GES non évalué, + de 30 millions de litres de carburant consommés par an; dévastateur de forêts, près de 20000 pirogues en bois.

Eu égard à ces incohérences, il y a lieu de faire les recommandations ci- après :

- Rechercher la cohérence des politiques à travers la garantie du fonctionnement du Comité régional de suivi de la cohérence des politiques en vue de le pérenniser (CEDEAO/REPAO) et aussi la mise en place des Comités locaux et nationaux de suivi de la cohérence des politiques;
- Penser global et agir local suivant un processus ascendant puisque les ressources et les écosystèmes sont respectivement partagées et transfrontaliers (nécessité de la définition d'une approche concertée et régionale);
- Susciter l'engagement des acteurs et appuyer leur mise en réseau en vue de favoriser leur participation effective à la formulation et à la mise en œuvre des politiques des pêches au niveau national et régional (REPAO, RAMP AO, ...); cela est une condition à la prise en compte effective du CC dans les politiques publiques (pêche, environnement, commerce, etc.).

2.2 Etude de cas : l'impact de la suppression des subventions au gaz butane sur la déforestation au Mali (Maiga Mouhamadou Farka, Amade Pelcode Mali)

La pauvreté profonde de la majeure partie de la population entraîne une forte pression sur les massifs forestiers, ce qui favorise la création de poches de désertification en perpétuelle expansion autour de ces centres de consommation. Cette exploitation excessive par ponction sur le capital forestier est estimée à 4,3% en 2006; 5,2% en 2008 et 15,2% en 2025.

Face à cette situation, le Gouvernement du Mali a initié une série d'actions visant la sauvegarde du patrimoine forestier au nombre desquels la mise en œuvre de projets de reboisement et de promotion de la diffusion des équipements de cuisson améliorés (foyers améliorés) et des combustibles de substitution au bois-énergie. En outre, un Programme National de Promotion du Gaz Butane (PNPGB) a été mis en œuvre dans sa phase pilote de 1990 à 1993; de 1996 à 2002, et la Stratégie Energie Domestique (SED, phase 1) a été mise en œuvre en mettant l'accent d'une part sur les actions de promotion de l'utilisation des combustibles de substitution et d'économie dans la consommation du bois-énergie à travers la vulgarisation des foyers améliorés. En 2004, le Gouvernement a lancé le Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base en milieu rural (PEDASB) pour la période 2004-2009. L'un de ses principaux objectifs est de promouvoir davantage la gestion forestière à base communautaire ainsi que d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie domestique.




Malgré quelques résultats satisfaisants obtenus, des insuffisances sont à relever :

- le poids du bois-énergie reste prédominant dans le bilan énergétique avec environ une part de 80% ;
- les combustibles de substitution au bois énergie sont faiblement utilisés ;
- la consommation annuelle du gaz butane au Mali comparé au autres pays de la sous-région demeure la plus faible (en 2008, 144 000 au Sénégal, 90 000 en Côte d'Ivoire, 30 000 en Mauritanie et 14 000 au Burkina Faso contre 8200 seulement au Mali).

Pour remédier à cette situation, un plan d'action national 2008-2017 a été proposé en vue de promouvoir l'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant. Il vise à renverser la tendance de destruction du capital forestier par la consommation du bois énergie dans les grandes villes en portant la consommation du gaz butane à 75 000 tonnes/ an afin de sauvegarder environ 1 480 000 ha de savane boisée sur une période de 10 ans.

Toutefois, certaines incohérences sont perceptibles : suppression de la subvention au gaz butane supposé être une source d'énergie alternative au bois ; problème de disponibilité du gaz butane ; la cherté du gaz butane; les contraintes socioculturelles; et le problème administratif, règlementaire et financier.

La société civile malienne a de ce fait un rôle à jouer :

-  Appuyer les collectivités dans la mise en œuvre du programme d'actions à travers la subvention ou la facilitation de l'acquisition de certains matériels et équipements par les communes;
-  Réaliser des actions d'Information Education Communication;
-  Former des leaders d'opinions pour une sensibilisation des populations à la protection de l'environnement à travers l'utilisation des produits de substitution au bois énergie tels que le gaz butane et le pétrole lampant;

- ✎ Appuyer l'acquisition de foyers améliorés par les ménages et les former pour une meilleure maîtrise de la technologie d'utilisation du gaz butane et du pétrole lampant en vue d'un changement de comportement;
- ✎ Inciter les PME à aller vers le gaz pour la transformation de leurs produits.

2.3 Les choix budgétaires qui favorisent la pollution dans l'Etat de Jigawa au Nigeria (Christine K, HBS Nigeria)

L'Etat de Jigawa, au nord du Nigéria, est un Etat à 90% agricole. Les problèmes majeurs rencontrés par les populations de cet Etat sont la pauvreté et le chômage. Le gouvernement a à cet effet, défini sur la période 2010-2012, des secteurs prioritaires au nombre desquels, l'agriculture, l'éducation et sécurité alimentaire, le renforcement économique et les infrastructures.



Mais l'analyse du budget 2010 de l'Etat de Jigawa permet de se rendre à l'évidence que l'agriculture n'est pas réellement une priorité pour les gouvernants lors qu'on voit la faible part qu'elle occupe dans le budget (seulement 18% des dépenses).

En outre, dans le budget de l'agriculture, l'argent est essentiellement réparti entre l'irrigation et l'achat d'engrais chimiques et les gouvernants préfèrent investir dans l'achat des pompes d'irrigation à gazoil au détriment des pompes solaire. S'il est vrai qu'au départ, la pompe à gazoil coûte moins cher que le solaire, à terme (c.-à-d. dans 10ans), l'option du solaire est plus rentable que celle du gaz oil (le soleil étant disponible tout le temps). Le gouvernement en faisant ce choix gaspille les ressources financières de l'Etat de Jigawa; cet argent pourrait servir à créer des emplois et à réduire le chômage.

En ce qui concerne l'achat d'engrais chimique, 900 millions de dollars nigériens (Nairas) sont dépensés annuellement pour l'achat de 7000tonnesmétriques par année; certes, cela permet d'augmenter les rendements à court terme, mais réduit la fertilité des sols à long terme et les agriculteurs sont à la merci des systèmes de distribution des engrais. Alors que si les gouvernants avaient fait le choix des engrais organiques, seulement 750 millions de Nairas seront dépensés pour l'usine d'engrais pour 10.000tonnesmétriques par an. Cela aurait permis de créer des emplois locaux autour de la collecte des déchets (plus de 500

collecteurs de déchets pour les agriculteurs d'usine possèdent l'engrais, le recyclage de leurs déchets agricoles, animales et humaines et de préserver l'environnement.

En définitive, les choix budgétaires incohérents des gouvernants de l'Etat de Jigawa par rapport aux priorités de leurs populations en majorité agricole ont conduit au gaspillage des ressources financières et à l'aggravation du chômage dans leur Etat. D'où la nécessité pour les organisations de la société civile (OSC) de renforcer leurs capacités en analyse budgétaire et suivre leurs dirigeants dans l'exécution du budget afin d'éviter l'utilisation non-efficace des ressources.

2.4 Lacunes et l'incohérence dans la planification climatique: l'expérience du Nigeria (Surveyor Efik, CCN Nigeria)





D'un coût global de 1,316 milliards US\$, le plan d'investissement du Fonds pour les technologies propres pour le Nigeria (Nigeria FCT IP) de la Banque mondiale (11 novembre 2010) a pour objectif de définir une approche stratégique à faible teneur en carbone via des mesures d'atténuation appropriées qui permettront d'atteindre un total de réduction des émissions de carbone jusqu'à 55 millions de tonnes d'équivalent CO2 sur dix ans. Les secteurs d'investissement ciblés sont: le transport et l'énergie dans lesquels les activités ci-après ont été prévues:

Secteur des transports	Secteur de l'Énergie
<p><u>Terrestre:</u></p> <p>Expansion de Bus de Transport - élargir la portée du projet de transport urbain de Lagos et améliorer l'efficacité du transport des autres régions métropolitaines (par exemple, Kano et Abuja);</p>	<p>Des options d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiel, industriel et commercial; l'utilisation accrue des ressources renouvelables en introduisant des centrales hydroélectriques de petite taille et les options solaire-électrique;</p>
<p><u>Ferroviaire:</u></p> <p>La réhabilitation de l'infrastructure existante pour le transport de marchandises en vrac et la construction d'un nouveau corridor (en ligne avec le Plan directeur ferroviaire ;</p>	<p>Agir sur l'offre, à travers notamment la réhabilitation de certaines raffineries de pétrole existantes et les centrales électriques et l'introduction de technologies et de la cogénération dans des installations industrielles à cycle combiné les plus récents ;</p>
<p><u>Maritime:</u></p> <p>Une augmentation du transport fluviale et maritime</p>	<p>Accroître l'utilisation du gaz associé afin de limiter la l'explosion du gaz</p>

Ce plan d'investissement comporte cependant un certain nombre de lacunes et incohérences :

- Le plan n'a pas prévu un dispositif de suivi-évaluation qui pourra aider les parties prenantes à étudier les impacts du projet et s'assurer que le projet atteint ses objectifs énoncés/promis auprès de la population nigériane ;
- Les données auxquelles le plan d'investissement se réfère sont des données GES pour l'ensemble du Nigeria. Il n'y a pas de données ventilées pour le secteur des transports à Lagos, Kano et Abuja (inventaire au niveau ville), afin de déterminer le niveau annuel des émissions de GES qui seront réduits par le projet de transport en commun ;
- La corruption qui est endémique dans le système nigérian constitue un grand risque pour le projet. Il est important que ce plan d'investissement reconnaisse la corruption comme un risque et s'assure qu'il existe des garanties/mesures pour minimiser le risque de corruption dans le projet, surtout lors qu'on sait que le financement est un prêt ;
- Le plan d'investissement n'a pas subi un processus multi-acteurs et le rôle des OSC est totalement inexistant ;
- Les bus ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. Les bus devraient être accessibles à toutes les catégories et groupes de personnes.
- Des insuffisances dans le cadre juridique pour la mise en place de la Commission nationale sur le changement climatique au Nigeria.

Eu égard à ces lacunes, il y a lieu de :

-  aller dans le sens d'un partenariat tripartite (gouvernement, privé et OSC) ou multipartite (gouvernement, la Banque Mondiale, OSC, etc.) ;
-  intégrer un dispositif de suivi-évaluation au projet;
-  adopter une approche participative: la participation de plusieurs parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre;
-  octroyer un soutien financier aux OSC afin qu'elles puissent valablement exercer leurs rôles de veille, de suivi et de plaidoyer sur les lacunes identifiées dans les politiques/plan sur le changement climatique dans nos pays respectifs.

2.5 Une politique forestière inefficace au Togo entre 1994 et 2011 (Nabine Gbati, AFHON Togo)

Évaluée à 449 000 ha en 1970, la superficie des forêts denses du Togo n'a cessé de régresser au fil des années. En 1980, 10 ans après cette première estimation, cette superficie est

tombée à 287 000 ha, soit une diminution de 36%; En 1990, elle n'était plus que de 140 000 ha, soit une diminution de 51% en 10 ans ou de près de 70% en 20 ans (Rapport Togo FAO, 2003); Selon les estimations du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE), 2001, le Togo perd entre 15 000 et 16 000 ha de forêts, chaque année, contre seulement un effort de reboisement de 1000 ha.

Face à cette situation, le pays a décidé d'élaborer en 1994 un Plan d'Actions Forestier National (PAFN). La vision de ce PAFN est d'atteindre une couverture forestière de 30%, gérer durablement ses ressources naturelles, particulièrement les forêts pour la satisfaction des besoins des générations présentes et futures en produits et services forestiers à l'horizon 2035. De façon spécifique, il fallait, entre autres, porter le taux de couverture forestier de 8 % à 30 % comme recommandé par la FAO et par là, augmenter la production de bois d'œuvre de 20 000 ha de plantation en dix (10)ans et assurer l'autosuffisance nationale en produits ligneux.

Malgré sa vision noble, ce PAFN initial comportait des incohérences :

- la finalité des efforts fournis dans le secteur visait essentiellement le développement par la promotion d'une croissance économique durable dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des populations et d'éradiquer la pauvreté ;
- le développement du secteur forestier cherchait plutôt à accroître sa contribution au PIB (valorisation des essences à vocation commerciale comme le teck, l'acajou, l'eucalyptus, etc. destinées à être coupées après 5 ans);
- la multitude d'activités génératrices de revenus se développant autour des ressources forestières plus précisément dans la filière bois-énergie où la carbonisation et la commercialisation du charbon de bois constituent la principale branche dominée par les femmes ;
- l'aspect changement climatique a été totalement occulté alors même que le Togo venait de ratifier la CCNUCC, aspect qui aurait pu être intégré à ce document initial.

Ce PAFN de 1994 n'a pas été mis en œuvre pour de nombreuses raisons : la situation socioéconomique et politique très défavorable, à la rupture de la coopération avec les principaux partenaires techniques et financiers; au cadre institutionnel et législatif était inadéquat, au manque de communication entre les acteurs, la faible coopération régionale et internationale en matière de gestion forestière.

Plusieurs enseignements sont à tirer, notamment la nécessité:

- ✎ d'informer et faire participer les parties prenantes et les populations dans la mise en œuvre de cette politique dans un processus de gestion participative des ressources forestières;

- ✎ de valoriser davantage les essences endogènes telles que le Karité, le néré etc. qui ont une forte capacité de séquestration de carbone et dont les fruits ont une valeur commerciale;
- ✎ de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs en matière de gestion participative, rationnelle et durable des forêts, avec un focus sur les femmes et les jeunes étant donné leur rôle d'acteurs clés dans le secteur du bois.

En définitive, même si pour les raisons sus évoquées le document n'a pas été mis en œuvre, il n'en est pas moins demeuré un outil de gestion auquel différents acteurs pouvaient se référer et ses incohérences ont conduit à sa réactualisation en 2011.

2.6 Incohérence des politiques en Côte d'Ivoire pour une agriculture familiale adaptée au changement climatique (Fidèle Anon, JVE Côte d'Ivoire)

En Côte d'Ivoire, une lourde période de planification a mené à l'élaboration de plusieurs plans, dont le Plan Directeur du Développement Agricole 1992-2015. Le défi majeur est celui de rendre l'agriculture ivoirienne plus compétitive et plus rémunératrice pour les producteurs tout en assurant la sécurité alimentaire. Dans la même lancée, les Chefs d'Etats et de Gouvernements ont pris des engagements en adoptant en 2003 à Maputo, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), sous l'égide du NEPAD. Mais les crises successives que le pays a traversées et les actions dispersées ont contribué à l'incohérence des paradigmes de développement agricoles. C'est ainsi qu'en 2008, selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, la proportion de pauvres dans la petite agriculture est importante (46%).

Pour faire face à la situation, un Plan National d'Investissement Agricole et une Politique Forestière a ensuite été adopté afin de définir des actions de développement indispensables pour réduire l'incidence de la pauvreté au niveau national et rural et de gérer de façon durable les forêts du domaine rural. Force est de constater qu'à ce stade, les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact par rapport à la conduite de ces politiques ne sont pas significatifs car les leviers de la promotion d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique ne sont pas clairement dégagés. La réalité est que le modèle de développement agro-exportateur (agrobusiness) a montré ses limites, tant au niveau social, économique qu'environnemental.

Après 2010, le Gouvernement a élaboré un Plan National de Développement (PND 2012-2015) qui vise à réaliser l'OMD1 et à permettre à la Côte d'Ivoire d'être émergente à l'horizon 2020. Toutefois, on remarque que l'ordonnance portant Code d'Investissement du 07 Juin 2012 ne favorise pas les investissements de petits agriculteurs. En effet, le problème foncier rural en Côte d'Ivoire reste toujours d'actualité car seulement 1,5% des terres rurales sont immatriculées (sécurisées). Les investissements agricoles par les ménages ruraux en vue

de l'intensification et l'amélioration de la productivité exigent une sécurisation foncière (droit/titre foncier) afin de mobiliser les financements auprès d'acteurs publics et privés (crédits agricoles). Par ailleurs, le domaine rural intégrant les forêts est concerné s'il s'appuie sur de bons scénarii du Programme ONU-REDD (débuté en Juin 2011). Mais, au regard de la conduite de ce processus, l'approche agricole, forestière, locale et rurale n'est pas suffisamment mis en exergue car reposant sur des acteurs privés et publics dont les centres d'intérêts sont plutôt politiques et administratif qu'opérationnels et communautaires.

La solution à cet état de fait passera d'abord par une prise de conscience au plus haut niveau. Il faudra ensuite:

- ✎ Favoriser les investissements locaux en clarifiant davantage et de façon urgente les notions polémiques, subjectives et source de conflits dans la loi de 98 et en facilitant les formalités d'enregistrement de la terre.
- ✎ Favoriser la gestion durable des terres à travers une modélisation des trajectoires de développement rural afin de produire un rapport coûts/bénéfices économiques, sociaux et environnementaux et une harmonisation en conséquence des stratégies globales (PND, PNIA, PF etc.) et sectorielles (crédit/investissement agricole, processus REDD, etc.).

3. DES OMD VERS LES ODD : quels processus ? quels enjeux ?

3.1 Etat des lieux sur les ODD et le processus des négociations : Quelles priorités pour les associations dans ce processus ? (JP Thomas, ENDA Sénégal)

Pour le post-2015, le texte de Rio+20 stipule que *«il importe de définir un ensemble d'objectifs de développement durable (...) qui doivent tenir compte, de manière équilibrée, des trois volets du développement durable et des liens qui existent entre eux (...) Ces objectifs ne devraient pas faire oublier les objectifs du Millénaire pour le développement »* (§246).

Et, *«les objectifs de développement durable doivent être concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci ainsi que des politiques et des priorités nationales»* (§247).

Dans la définition de ces nouveaux objectifs (ODD), il est important de mettre l'accent sur la prise en compte de la nécessité de prendre en compte des aspects institution/gouvernance. Ils forment le comme quatrième pilier du développement durable (les autres étant pour rappel: l'économie, l'environnement, le social), car l'aspect gouvernance a été occulté dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La société civile doit, de ce point de vue, largement s'impliquer dans les négociations à tous les niveaux.

Les approches actuelles des ODD sont basées sur une méthodologie à cinq (5) niveaux :

- Les leçons apprises des OMD ;
- Les principes devant étayer les ODD / SDGs ;
- Les thématiques prises en compte par les ODD / MDGs (Top ten) ;
- L'évaluation de la soutenabilité et les indicateurs ;
- Le cadre post 2015 pour les ODD / SDGs : à définir NU, UE, ONG, Pays etc. cf 5. les processus.

Il est fondamental de se poser des questions en amont :

- Quel développement, quel « Futur » nous voulons pour tous ?
- Comment modifier les modes de production et de consommation ?
- Quelles références et quels critères pour définir le « bien-être » ?
- Quelles références à la soutenabilité ?

Toutefois, certaines questions demeurent encore sans réponses sur les ODD, par exemple : est-ce un nouveau départ ou une complémentarité par rapport aux OMD? Les OMD doivent-ils servir de points de départ pour les ODD, etc. ? Il faudra privilégier les approches transversales des ODD pour mettre l'accent sur les « moteurs » du développement, en particulier la réduction des inégalités, plus que sur les résultats purement sectoriels comme dans les OMD.

En résumé :

- Le texte de Rio+20 constitue, pour l'élaboration des ODD, une référence admise par la majorité, tant sur le plan des thématiques abordées que sur les moyens de mise en œuvre.
- L'élaboration participative des ODD renforce les dynamiques de développement durable et leur donne un « second souffle ».
- Il n'existe pas de cadre géographique préétabli pour fixer des objectifs ; on peut même avancer qu'une approche sous-régionale, territoire, etc. constitue un cadre pertinent en termes de durabilité, voire de gouvernance.
- Il faut privilégier les approches transversales, dynamiques et les interrelations : « résilience aux CC & sobriété carbone », « filière » par exemple.
- Il faut axer sur les « moteurs » du développement, en particulier la réduction des inégalités, plus que sur les résultats sectoriels.

3.2 Débat autour des ODD

Les débats qui ont suivi l'exposé ont permis de soulever un certain nombre de questions, par exemple celles figurant dans le tableau suivant :

SUJETS DE DISCUSSIONS	ELEMENTS DE REPONSES
Les OMD/ODD peuvent-ils constituer une politique de développement?	Les OMD bien qu'étant des indicateurs définis au niveau international peuvent constituer une politique nationale de développement à condition de faire un travail préalable de réflexion interne pour les adapter à nos réalités et de les approprier.
A quels niveaux faut-il intégrer la société civile?	Les OSC doivent être impliquées depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et la fin du processus car elles sont la première Responsable et ont la possibilité d'aller sur le terrain et de discuter avec les populations. Pour ce faire, elles doivent chercher à renforcer leurs capacités.
Pourquoi le climat ne tient pas une place centrale dans les OMD ?	OMD 7 (cibles 1, 2, 3 et 4) traitent des aspects de changement climatique; si déjà le peu que contient les OMD n'est pas mis en application les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets. Pour cela, le climat, qui constitue une thématique transversale, doit être central dans les ODD.
Faut-il établir des OMD spécifiquement pour l'Afrique?	Il n'est pas nécessaire de faire des OMD pour l'Afrique, car il y a une tendance à la marginalisation, en particulier pour les financements.

3.3 Dépouillage de la consultation sur les ODD prioritaires selon le RC&D

Faisant suite à l'exercice de formulation d'un ODD par participant, le dépouillage a permis d'identifier les priorités suivantes :

- L'efficacité énergétique
- la gouvernance
- Ensuite éradication pauvreté, sécurité alimentaire, eau, assainissement, éducation...

Ainsi, les deux vainqueurs du sondage ne sont pas explicitement inscrits dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement et leur ont fait défaut jusqu'ici.

Résultat consultation RC&D à Conakry

Domaine ODD	Réponses
Energie, accès services énergétiques	12
Gouvernance	12
Eradication pauvreté, sécurité alimentaire	9
Eau, assainissement, accès service de base	3
Education, sensibilisation DD	3
Total	39

Jeudi 18 avril 2013

***Etat des lieux des bonnes pratiques à promouvoir
et soutenir en matière de mise en cohérence et
intégration***

Introduction

Beaucoup d'acteurs publics et non-gouvernementaux œuvrent déjà à la mise en cohérence et l'élaboration de politiques publiques pour faciliter la prise en compte des contraintes climatiques et énergétiques. L'objectif principal de l'atelier est d'identifier ces bonnes pratiques existantes ou en germe pour ensuite faire des analyses plus approfondies et publiables sur ces bonnes pratiques, les conditions de leur répliquabilité éventuelle et les leçons pour les ODD.

La session a pour objectif de présenter des cas de bonnes pratiques en matière de politiques/programmes publics ou non-gouvernementaux. Les présentations ont porté sur des politiques/programmes en cours ou finalisés, 100% réussis ou presque réussis, nationaux ou locaux, en lien avec des politiques de pêche, d'énergie, d'agriculture, de fiscalité ou encore d'adaptation, la stratégie d'un bailleur bilatéral ou multilatéral ou un projet d'ONG.

Les communications de cette deuxième partie ont été faites le deuxième jour de l'atelier et les points suivants ont été successivement discutés:

- Bonnes pratiques en matière de planification d'un développement résilient et sobre en énergie;
- Bonnes pratiques pour améliorer l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique;
- Bonnes pratiques en matière d'adaptation et préservation des ressources naturelles et
- Bonnes pratiques en matière d'adaptation et préservation des ressources naturelles.

Communication introductive sur l'importance d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques (Christine K, HBS Nigeria)

Nécessité d'impliquer les hommes politiques. Il est très important d'impliquer les politiciens dans les politiques de développement, leur parler, les obliger à faire plus et mieux pour soutenir les projets. L'impact de la campagne *Green Deal Nigeria* qui a utilisé trois blogueurs renommés pour sensibiliser les autorités et les communautés, à partir des images illustratives, pour attirer leur attention sur la protection de l'environnement, en est un exemple.

L'exemple de l'Allemagne. Cependant, il faut cibler les bons politiciens pour avoir l'effet escompté. L'implication des autorités allemandes dans la transition énergétique est assez illustrative. En effet, l'Allemagne, bien qu'étant un pays développé, a opté pour les énergies renouvelables afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle a démontré que les énergies renouvelables génèrent plus d'emplois que les énergies conventionnelles (par exemple, entre 2005-2011, il y a eu 400 000 emplois créés dans le secteur des énergies

renouvelables en Allemagne) et participe à la santé économique du pays. 51% des technologies du secteur des énergies renouvelables sont aux mains des citoyens regroupés en coopératives pour mener la transition énergétique en Allemagne. De 2001-2011, le nombre de coopératives d'énergie est passé de 66-586 et crée de la croissance au niveau local. Le PIB et la part des énergies renouvelables dans la production électrique entre 1991-2011 en Allemagne est de 20%.

1. BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PLANIFICATION D'UN DEVELOPPEMENT RESILIENT ET SOBRE EN ENERGIE

1.1 Construction de la nouvelle politique de lutte contre la déforestation au Togo (Yaovi Joseph L. KOGBE, RC&D)

Le contexte. C'est la première fois que le Togo élabore une politique forestière après l'échec constaté dans la mise en œuvre du Plan d'Action Forestier National (PAFN) de 1994. L'état des lieux montre que les tendances actuelles sont partout négatives, à savoir : l'assèchement des retenues d'eau, la banalisation des feux de végétation et du braconnage, le déboisement des berges des cours et des plans d'eau, les défrichements extensifs pour les cultures de rente, la dégradation des écosystèmes de savanes et des habitats fauniques, la dépendance évolutive en bois d'œuvre vis-à-vis des pays voisins, le développement informel des filières forestières, la diminution des capacités de stockage des cours d'eau et l'ébranchage abusif des arbres fourragers.

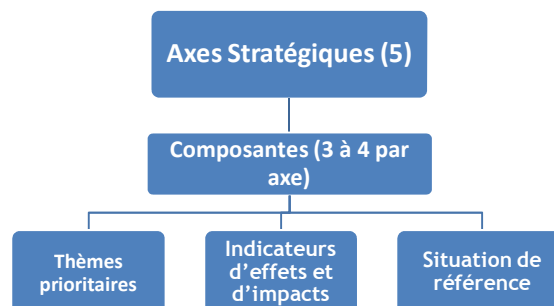
La démarche. La nouvelle politique forestière a été élaborée à l'issue de six (06) Etudes thématiques réalisées par six (06) consultants nationaux sous le contrôle de deux (02) consultants internationaux de la FAO et de la coordination. Cinq (05) sites pilotes ont été mis en place pour la gestion durable et participative et la formation des acteurs. Ainsi le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a signé un protocole d'accords avec 14 organisations de la société civile pour sensibiliser les communautés sur différents thèmes à savoir:

- La campagne d'information et de sensibilisation;
- La gestion durable et participative des forêts;
- La formation aux méthodes appropriées de fabrication de charbon de bois ; et
- La mobilisation des semences forestières de qualité et appui au reboisement.



Vision et planification. La vision de cette politique est qu'à l'horizon 2035, le Togo atteigne une couverture forestière de 20%, conserve sa biodiversité et assure son autosuffisance.

Pour réaliser cette vision, une planification en cinq (5) axes stratégiques structurés en plusieurs composantes est nécessaire. La planification est structurée comme l'indique le graphique ci-après :



Prise en compte de la contrainte climatique et énergétique. La politique prend en compte les nouveaux défis climatiques et énergétiques dans plusieurs composantes, notamment: adaptation aux nouveaux enjeux énergétiques, adaptation des forêts aux effets des changements climatiques, développement d'une stratégie de communication multimédia sur la gestion participative des forêts, etc.

La stratégie de mise en œuvre est basée sur une plate forme d'actions dont les mesures sont analysées au travers les Plan d'Actions Forestiers Nationaux (PAFN) avec comme principes directeurs l'approche participative, la décentralisation et la responsabilisation des acteurs à la base, le partenariat et la synergie dans la mise en œuvre des actions et l'approche régionale.

Coût de mise en œuvre et conditions de succès. Le Coût global de mise en œuvre est évalué à 89.050.000 \$US dont 11.200.000 \$US attendus des ressources internes du pays et

77.850.000 \$US attendus des partenaires au développement. La réussite de cette politique dépend de la volonté politique dans la mise en œuvre des textes, les mesures d'accompagnement, l'aménagement du territoire et l'implication des femmes.

1.2 Observatoires de l'Environnement au MAROC, Espaces de participation citoyenne pour une meilleure politique publique (Said Chakri, AESVT Maroc)

Le changement climatique au Maroc. Le Maroc a une position géographique très profitable. Il est le deuxième pays de la Méditerranée riche en biodiversité. Cependant l'on remarque une surexploitation des ressources naturelles. Le Maroc subit l'impact du changement climatique. L'augmentation de la température annuelle moyenne est estimée à 0,16°C par décennie et la baisse des précipitations printanières de 47% à l'échelle nationale.

L'Observatoire de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) du Maroc. L'Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM) est une institution officielle créée pour évaluer l'état de l'environnement (National et régional), les performances des politiques publiques en matière de gestion de l'environnement; diffuser les données environnementales et les partager dans le cadre du réseau national ou des réseaux régionaux de l'environnement et assurer la durabilité des actions en matière de protection de l'environnement.

Des Observatoires Régionaux de l'Environnement et Développement Durable (OREDD) ont été créés dans 16 régions (dont un par région) pour améliorer la connaissance de l'état de l'environnement au niveau régional et approfondir l'analyse des interactions environnement-développement par une gestion de l'information environnementale. Ces observatoires ont pour rôle de faire le suivi et l'évaluation des actions anthropiques sur l'environnement.

Le climat, n'étant pas toujours considéré comme une priorité nationale par le gouvernement, la création de l'OREDD qui regroupe toutes les parties prenantes des différents secteurs et la société civile, constitue un cadre de partage d'informations entre acteurs. Il permet d'être proche des décideurs pour avoir l'information officielle pour mener des actions pérennes. L'OREDD est devenu un espace de la participation de la société civile dans la politique publique à travers son implication dans le conseil administratif et aussi dans les comités en tant qu'instrument officiel qui émane de la volonté politique du Maroc, sa pérennité est assurée.

1.2 Plan climat du FERLO au Sénégal (Ndiogosse Socé, Clim'Terre/GERES Sénégal)

Contexte d'émergence. La région du FERLO est un territoire très sensible et vulnérable au changement climatique. Les collectivités locales jouent un rôle important dans la gestion des problèmes environnementaux avec le décollage de la politique de décentralisation et la prise en compte des changements climatiques au niveau national en 2006. C'est dans cette optique que le GERES a mis en place le Projet CLIMTERR, une approche territoriale des changements climatiques de l'Entente Inter Régionale du FERLO avec le partenariat de la Région de Rhône Alpes pour l'adaptation aux changements climatiques au Sud.

Cadre de mise en œuvre: Le synopsis. L'objectif général de la phase pilote (année 1) est d'appuyer les régions à l'acquisition des pré-requis méthodologiques et opérationnels nécessaires à l'intégration du changement climatique dans les politiques territoriales de l'Entente Inter Régionale du Ferlo. Le GERES a sensibilisé et formé des élus et acteurs techniques sur les questions climat et élaboré un plan climat d'adaptation avec une ONG renforcée sur la démarche, via la méthode «learning by doing», et les OSC locales constituées dans un comité de suivi dans 5 communes qui se sont réunies pour fonctionner comme une collectivité et ont réussi à mettre en place 5 points focaux pour la mise en œuvre effective du projet.

Résultats obtenus. Le projet a eu de bons résultats. Les stratégies climat et outils d'analyse sont planifiés et des élus locaux ont été formés sur le changement climatique et sur l'ensemble du processus de planification climat. Le climat est reconnu comme une priorité et intégré dans les plans de développement. Ont été élaborés et mise en œuvre sur le terrain des outils et de supports méthodologiques préalables à la formulation des politiques climats du territoire. Un plan climat est élaboré mais il se pose le problème de financement qu'il faut mobiliser.

Atouts de la démarche. L'approche est innovante parce que 5 communes se sont réunies pour fonctionner comme une collectivité et ont réussi à mettre en place des experts climat chargés de pérenniser la démarche dans les régions. La réussite de la région de FERLO, grâce au partenaire financier de longue date (Région Rhône Alpes) sur la zone et très favorable aux questions environnementales, a fait des émules d'autant plus que d'autres régions s'organisent en entente pour s'inspirer de cet exemple.

Contraintes à la réussite du programme. Le projet a rencontré certaines difficultés parce que les collectivités n'ont pas mis en place de mécanisme d'autofinancement, mais elles dépendent du gouvernement, comptent sur les subventions extérieures. Les collectivités ont peu d'expertise technique dans le domaine de l'adaptation opérationnelle. Il faut noter aussi le télescopage entre acteurs: quel mandat pour qui et comment?

Conditions pour la répliation. Il faut clarifier le rôle de chaque acteur avec un cahier de charges, rechercher des financements conséquents ou redimensionner le projet, faire une planification réaliste des actions/activités, assurer une bonne communication entre

opérateurs techniques et les communautés, limiter l’emprise du politique sur les actions des opérateurs. Mais, des questions restent posées : est-ce que les collectivités africaines ont les capacités financières et ou techniques de mettre en œuvre de telles actions? Quelles conciliations trouver entre adaptation communautaire et développement communautaire ?

1.2.1 Prise en compte du changement climatique dans les Plans de Développement Communaux au Niger: cas de la Commune Urbaine de Tanout (Abdoul Madjid Moutari (DEMI-E Niger)

Contexte. Le Niger est un pays sahélien et enclavé qui souffre des impacts du changement climatique. Avec l’amorce du processus de décentralisation en 2004, 266 communes sont nées, nantis d’un Plan de Développement Communal (PDC) première génération qui s’inscrit dans le cadre du DSRP. Devenus caducs, les PDC première génération doivent être révisés pour répondre aux problèmes émergents, d’où l’intégration de la dimension changements climatiques dans les PDC pour la période 2012-2016.



Objectifs de la révision du PDC. Il est question de sensibiliser et conscientiser les acteurs concernés (pouvoirs publics, communautés villageoises, élus locaux, services techniques déconcentrés) sur les changements climatiques pour une prise en compte effective de leurs impacts et coûts dans le PDC.

Résultats. La sensibilisation a eu des résultats positifs. En moins de six (6) mois les PDC ont été révisés et il y a eu la mise en œuvre de certains microprojets comme le maraîchage, l’embouche au profit de certaines communautés villageoise de la commune; les travaux à Haute Intensité de Main d’Œuvre (HIMO) de récupération des terres dégradées et d’ouverture des bandes pare-feux; le renforcement des capacités notamment la formation des encadreurs pédagogiques (inspecteurs, conseillers pédagogique et directeurs d’écoles primaires) sur le module de formation sur le changement climatique et le guide

pédagogique pour l'enseignement des aspects liés aux changements climatiques ; le voyage d'échange d'expérience entre producteurs maraîchers de la commune.

Leçons tirées. Ces résultats ont été obtenus grâce au processus participatif avec partage de rôles entre les différents acteurs, la perception de la vulnérabilité de leur commune et la facilité des communes à élaborer le plan d'investissement annuel.

Limites du projet. Il s'agit de l'absence de données météorologiques au niveau communal pour évaluer la vulnérabilité, la faible capacité de mobilisation des ressources propres et externes au profit du financement et de la vulgarisation du PDC par certaines communes.

2. BONNES PRATIQUES POUR AMELIORER L'ACCES AUX ENERGIES RENEUVELABLES ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE

2.1 Politique de maîtrise de l'énergie en Côte d'Ivoire (Coulibaly Davy, AFHON Côte d'Ivoire)

Contexte. La CI est un pays de forêts mais il a été donné de constater que ces forêts subissent une exploitation intensive pour la production de charbon de bois, de bois de chauffe et pour l'industrie. La surface totale du massif forestier ivoirien est passée de 16 millions ha en 1960 à 2 millions ha en 2012. Face à la prédominance de l'utilisation des combustibles ligneux par les ménages, et l'exploitation forestière qui affectent dangereusement l'environnement, et soucieux des inconvénients que représente la déforestation, l'Etat Ivoirien a mis en place en 1993 une politique de vulgarisation du gaz butane (gaz domestique).

Objectif de la politique. La politique vise à lutter contre la déforestation, préserver l'environnement et améliorer les conditions des ménages. La mise en place a été faite avec l'aide des acteurs OSC et médias pour sensibiliser à l'impact de la déforestation.

Résultats. L'Etat de Côte D'Ivoire a réduit la taxe sur les appareils ménagers, subventionné la filière de la production du gaz, diminué le prix d'achat de la bouteille de gaz afin d'inciter les populations à accepter l'utilisation de gaz et surtout améliorer leurs conditions de vie.

Désormais les ménages utilisent le gaz butane à plus de 95% dans la capitale économique Abidjan qui était une zone de consommation exclusive du charbon de bois, et à plus de 75% sur toute l'étendue du territoire national. La consommation de gaz est passée de 22.000 tonnes en 1993 à 200.000 tonnes en 2012. Parallèlement à cette politique, l'état a initié une campagne nationale de reboisement depuis 1995 en partenariat avec les écoles, les universités et les institutions publiques et privés afin d'apporter sa contribution à la lutte contre la déforestation et le changement climatique. Plus de 50.000 pieds d'arbres sont plantés chaque année.

La vulgarisation de l'utilisation du GPL a encouragé l'extension des installations des raffineries de gaz qui ont contribué à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois l'arbitrage entre protection forestière et la butanisation, se révèle positif car: le bilan des inventaires de GES incluant le secteur LULUCF/ UTCATF (Utilisation des terres, changement dans l'affectation de l'utilisation des terres et foresterie) montre que globalement la Côte d'Ivoire est un puits de carbone et absorbe jusqu'à environ 8% des émissions du pays. Malgré la politique de subvention a permis la préservation de certaines essences d'arbres et animaux et la plantation de 800 ha d'arbres depuis 1995.

Difficulté. La limite de cette politique est que les populations sont analphabètes, l'approvisionnement en GPL se limite uniquement à Abidjan au détriment des zones rurales qui vont continuer à consommer la biomasse. Une loi sur les énergies renouvelables et les foyers améliorés est introduite depuis 2008 à l'assemblée nationale pour étude. On attend toujours que dossier soit remis sur la table.

2.2 Méthanisation de la bouse au biogaz et l'engrais (Zenabou Segda, WEP Burkina Faso)

Contexte. Le bio-digester est un ouvrage de production d'énergie renouvelable via la fermentation de déchets organiques. Les Burkinabé ont un faible accès aux énergies modernes à cause de la cherté de l'électricité. Pour améliorer l'accès aux énergies, il a été créé un programme national de biodigesteurs (PNB) sous la tutelle du ministère des ressources animales.

Le biodigester est un moyen de stabiliser l'élevage, d'améliorer les races animales par l'insémination et le suivi qui ne peut se mener que lorsque le bétail est en stabulation; d'accroître la production de lait et offrir une meilleure qualité de viande.

Programme national de biodigesteurs et ses impacts. Entre 2009 et 2012, 2013 ouvrages ont été réalisés avec la création de 150 emplois de maçons qui ont pu avoir des revenus à hauteur de 102 millions de FCFA. Les coûts de productions ont été légèrement réduits par l'utilisation d'autres options de matériaux et on atteint une production de 100 biodigesteurs par mois.

Le biodigester améliore l'accès à l'énergie, surtout propre, pour l'éclairage et la cuisson des aliments. Cette énergie est accessible à tous et contribue à améliorer les conditions de vie des ménages ruraux et péri urbains en général hors de couverture de l'électricité.

La réutilisation des déchets permet d'assainir le cadre de vie, et l'effluent ou résidu de bouse sans méthane est un engrais organique de meilleure qualité qui accroît la production agricole et permet de faire des économies sur l'achat d'engrais. Il contribue également à la réduction des émissions de GES, car les déjections animales contiennent du méthane, un

polluant 21 fois plus puissant que le gaz carbonique. Ce méthane est libéré par suite de fermentation de la bouse sous forme de gaz plus propre.

Comment s'offrir un biodigesteur ? Pour s'offrir un biodigesteur, il faut disposer d'un élevage ou d'une toilette et payer une Contrepartie en espèce et en nature pour l'installation de l'ouvrage. Un biodigesteur de 6m³ offre du gaz pour 4h par jour de cuisson ou 6h à 9h d'éclairage par jour, et 60 tonnes d'effluents par an.

Vulgarisation. En vue de vulgariser le biodigesteur, il a été mis en place des coopératives de biodigesteurs, des boutiques de pièces de rechange et la création d'un partenariat avec des cotonculteurs pour la vente du compost dont la qualité suscite beaucoup d'engouement du côté des producteurs.

Limites du programme. Malgré l'impact positif du biodigesteur, son adhésion par les populations est encore limitée. Le problème d'eau est une contrainte qui ne permet pas la stabulation et de faire fonctionner le biodigesteur. Il faut noter aussi la difficulté de faire changer les habitudes des ménages en milieu rural, surtout en 2014, il n'y aura plus de subvention.

Perspectives. Il faudra développer l'approche communautaire, le microcrédit en vue de rendre les groupes de femmes plus autonomes et s'orienter vers des partenaires intéressés par ce type de projet. Enfin, il se pose la question de savoir s'il faut développer le crédit méthane ?

2.3 Efficacité énergétique et développement de l'entrepreneuriat en bioénergie: cas des fours améliorés de fumage de poisson au Sénégal (Abdou Ndour, Sénégal)

Contexte d'élaboration du projet. Les études ont montré une forte consommation de biomasse dans l'espace CEDEAO: entre 30% (Cap Vert) et 86% au Nigeria. Au Sénégal, la biomasse représente 54% des dépenses en énergie, car il y a un faible accès aux services énergétiques modernes.

L'enjeu de la bioénergie est de favoriser la transition énergétique et réduire la pression sur l'écosystème. C'est également une source de création de revenus avec la collecte de bois et la transformation en charbon, la construction d'équipements pour la fabrication du biogaz à partir des déchets et la culture pour la production du biocarburant.

Objectif du projet. Le projet vise à moderniser la filière de fumage de poisson, renforcer le pouvoir économique des femmes dans le secteur de la Pêche au Sénégal, développer l'entrepreneuriat bioénergie et préserver l'environnement à travers la réduction l'émission des GES.

Enjeux du fumage de poisson. L'une des activités de revenus des femmes est le fumage de poissons. Mais cette activité de par sa technologie traditionnelle n'est pas tout à fait rentable. En effet, le fumage de poisson se fait par terre ou dans des fours traditionnels occasionnant beaucoup de pertes en coût et des risques sanitaires. Ces fours sont aussi énergétivores et ont un impacte négatif sur l'écosystème. Une étude sur le potentiel des filières et de renforcement du pouvoir des femmes a abouti à la modernisation des services de fumage avec des fours améliorés qui ont un enjeu économique pour les femmes mais aussi pour les pêcheurs, les commerçants et toute la population côtière.

Analyse comparative entre fours traditionnels et fours améliorés. Une analyse comparative montre que les fours améliorés, bien qu'ils coûtent plus cher, ont cependant plus d'avantages, car ils tiennent plus de 10 ans sans entretien, consomment le 1/3 de bois utilisé dans le cadre du fumage traditionnel et prennent moins de temps à fumer. Pour faire face au problème du coût des fours améliorés, un mécanisme de financement a été mis sur pied avec les institutions de micro finance et les acteurs de la société civile qui travaillent avec les groupements de femmes pour mobiliser les financements nécessaires.

Résultats obtenus avec les fours améliorés. Le projet a permis, entre autres, de mettre en place 12 groupements de femmes qui ont été sensibilisés et formés. 10 maçons ont également été formés.



Leçons apprises. Elles sont de deux ordres :

- Les difficultés des opérateurs
 - ✓ Approvisionnement en matières premières
 - ✓ Coûts élevés des combustibles énergétiques
 - ✓ Méconnaissance des nouvelles technologies
 - ✓ Absence de norme de construction standardisée des fours
 - ✓ Inappropriation des politiques antérieures
 - ✓ Manque de concertation entre les acteurs.

- Les besoins essentiels
 - ✓ Appui technique
 - ✓ Appui financier pour le montage de projets
 - ✓ Renforcement de capacité (formation), management/marketing
 - ✓ Développement de marchés.

Conditions d'un développement de l'entrepreneuriat en énergie. Pour assurer un développement efficace de l'entrepreneuriat en énergie, il faut :

- Un cadre incitatif de promotion du secteur privé
- Un changement d'échelle des modèles de bonnes pratiques éprouvées et diffusion de technologies
- Un appui au développement de PME/PMI, artisans locaux et autres acteurs de base pour assurer un transfert de technologie
- Un mécanisme d'appui financier au développement de l'entrepreneuriat en énergie
- Un partage d'expériences.

Les foyers améliorés représentent une industrie locale, réduisent la pression sur la mangrove mais que peut-on faire pour soutenir le développement de ces bonnes pratiques et les répliquer?

3. BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'ADAPTATION

3.1 Programme d'apprentissage pour l'adaptation en Afrique: Les modèles ABC menés à travers quatre pays (Omar Tankari, CARE Niger)

Comment rendre pratique les solutions et les concepts théoriques sur les CC? CARE fait des études et développe des processus pour dialoguer avec les communautés sur leurs perceptions et témoignages du CC. A partir d'un concept théorique: l'Adaptation par les Communautés de Base (ABC), il prend en compte les connaissances locales des communautés et cherche à comprendre ce qu'elles comprennent des CC et des risques, des causes de vulnérabilité en ciblant la réduction de ces risques, les moyens de vie adaptés. CARE a développé la capacité organisationnelle locale des communautés et augmenté leur capacité d'adaptation. Car les collectivités ont intégré les CC dans leurs PDC. Le Projet de CARE au Ghana, Kenya, Mozambique et Niger a profité à 59000 bénéficiaires

Facteurs de succès. Au Niger, le processus participatif avec tous les acteurs: équipe, services du gouvernement, communautés et autres ONG a été remarquable. Une étude a montré que l'adaptation est importante car elle coûte moins cher que la non adaptation. Le Kenya quant à lui a essayé d'anticiper les impacts plutôt que de s'appuyer uniquement sur les données du passé. Ils font des scénarios pour prédire les risques et vulnérabilités des saisons à venir.



Difficultés. Les contraintes à la réussite totale du projet est la difficulté d'accès aux données précises et fiables pour faire des prévisions sur les saisons. Les animateurs qui accompagnent les communautés dans l'analyse des vulnérabilités sont des bénévoles et on ne peut pas exiger longtemps d'eux. Il se pose donc un problème de durabilité. Que dire aux décideurs pour les convaincre de financer l'adaptation ? C'est à cette question que va répondre Baba de CARE Ghana dans la présentation ci-après.



3.2 Intégrer l'adaptation à base communautaire (ABC) dans les politiques/stratégies nationales : Cas du Programme d'apprentissage pour l'adaptation en l'Afrique (Baba Tuahiru, CARE Ghana)

Objectifs. L'objectif du plaidoyer est d'influencer les politiques et programmes aux niveaux local, national, régional et mondial, y compris l'augmentation des investissements pour l'adaptation.

Les mesures prises au haut niveau doivent appuyer et compléter les actions à la base. Les politiques doivent être adaptées aux besoins des communautés. Il faut donc réfléchir à comment faire le plaidoyer au niveau des décideurs pour que les politiques et les lois correspondent aux mesures d'adaptation et aux besoins des communautés. Les bénéficiaires doivent toujours être impliqués afin d'assurer la réussite des projets. L'approche ABC est à la fois ascendante et descendante. Elle consiste à prendre les informations qui viennent de la base. Des ONG sont formées au cours des ateliers sur les questions des CC et comment faire le plaidoyer. Les médias sont utilisés comme outils de plaidoyer. La cible est l'ensemble des différents ministères, les partenaires au développement et les communautés à la base.

Résultats

- Consolidation des liens avec les ministères / organismes pertinents,
- ABC a été intégré dans PNCE et les NCCA du Ghana ;
- Réseau d'adaptation au changement climatique établi au Ghana grâce à la facilitation de l'ALP et au Centre pour les zones humides africaines de l'Université du Ghana.

L'approche ABC est prise en compte par les décideurs et intégrée dans la politique nationale sur le CC parce que les acteurs ont agi au bon moment, lors de la rédaction de la stratégie nationale sur les CC.

3.3 Améliorer la résilience du secteur agricole au Niger (Abdoulaye Issa, EDER Niger)

Contexte. En 2006, le Niger a élaboré son PANA dans une approche participative associant les parties prenantes, en particulier les régions, les collectivités, les communautés locales, les représentants du secteur privé, des ONG et organismes de la société civile. C'est ainsi que 8 communes se trouvant entre les isohyètes 300 à 400 mm de pluies par an ont été identifiées plus vulnérables.

14 options d'adaptation ont été identifiées parmi lesquelles la diversification et l'intensification des cultures irriguées. Celles-ci ont fait l'objet d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet. Ce projet, intitulé, «Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau face au changement climatique au Niger», a été financé à hauteur de 3,5 millions de dollars US par le FEM et le montant de la bonne pratique s'élevait à 838 000 dollars US.

Objectif. L'objectif du projet est de contribuer à la mise en place des mécanismes pour la diffusion à long terme des variétés de cultures résistantes à la sécheresse au bénéfice des producteurs locaux des sites d'intervention concernés; le projet est mis en œuvre pendant trois (3) ans au niveau de sept (7) communes pilotes en impliquant plusieurs acteurs notamment les paysans agriculteurs, les organisations des producteurs (multiplicateurs des semences), les élus locaux, les services déconcentrés de l'agriculture, les chercheurs, les animateurs des radios communautaires.

Résultats. Plusieurs résultats sont obtenus :

- Huit (8) variétés de mil, sorgho et niébé résistantes à la sécheresse ont été testées et vulgarisées et les rendements sont passés de 800 à 1200 kg contre 300 à 400 kg pour les variétés traditionnelles;
- 7 banques semencières et 11 banques d'intrants agricoles et fourragères sont créées pour le stockage et la conservation;
- Plus de 5000 paysans utilisent ces variétés dans 7 communes (*contre 50 prévus par le document de projet*);
- L'information météorologique et agro-météorologique est utilisée pour permettre aux agriculteurs sèment au moment opportun grâce aux 280 pluviomètres paysans à lecture directe installés dans les 8 communes d'intervention du projet ;
- Les revenus des populations les plus vulnérables sont améliorés à travers des activités génératrices de revenu notamment trente (30) microprojets d'appui aux activités maraîchères.



Limites du projet. Le projet a connu quelques limites: faible accessibilité financière des producteurs aux intrants et équipements agricoles ; faible accessibilité physique des producteurs aux intrants et équipement ; faible capacité des producteurs agricoles à accéder et utiliser les techniques d'irrigation des cultures ; insuffisance des moyens (humains, matériels, financiers et techniques) pour diffuser la bonne pratique.

Bonne pratique ? Le projet peut être considéré comme une bonne pratique car le test est fait sur des petites parcelles et les rendements sont très élevés, les techniques utilisées ont permis d'obtenir un rendement 2 à 3 fois supérieurs par rapports aux variétés locales; les revenus des ménages ont augmenté et ils arrivent à satisfaire leurs besoins alimentaires.

3.4 Améliorer la résilience des zones côtières de la Guinée (Lamarana Diallo, coordonnateur PANA/RAZC Guinée)

Contexte. La Guinée est un pays caractérisé par une vulnérabilité aux impacts des CC avec l'élévation de la température de surface et du niveau de la mer (sur 300km de côte), occasionnant une submersion des plaines agricoles et le déplacement des populations, des sécheresses (aigues et récurrentes) principalement dans la partie nord du pays qui abrite les poches de pauvreté les plus importantes, les inondations devenues répétitives entraînant des pertes de récoltes, de bétail et même en vies humaines. Le régime pluviométrique est perturbé (pluies précoces ou en retard) entraînant des perturbations dans le calendrier agricole et compromettant ainsi la sécurité alimentaire. En Guinée, on projette une hausse de température de 1 à 1,6°C et une baisse de précipitation de 31%. Tous ces impacts accroissent la vulnérabilité des agriculteurs, planteurs, pêcheurs, éleveurs et saliculteurs aux inondations et sécheresses. D'où l'intérêt de l'adaptation.

En matière d'adaptation 10 options principales ont été retenues et on fait objet de projets notamment, parmi lesquelles le projet de renforcement de la résilience et adaptation au changement climatique de la zone côtière vulnérable (2011-2014), objet de cette présentation. Le projet est financé par le FEM, le PNUD et le gouvernement guinéen à hauteur de 3770 000 \$US afin de réduire la vulnérabilité des zones côtières et des communautés côtières aux impacts de l'élévation du niveau de la mer par la mise en œuvre

d'actions concrètes de renforcement de capacités et démonstratives sur les sites pré-identifiés.

Résultats. Le projet a permis de faire la promotion de bâches solaires pour la production du sel, les actions de maraîchage génératrices de revenus, l'ostréiculture améliorée, l'apiculture, etc.



Défis à relever

- Les questions institutionnelles (implication de tous les secteurs concernés et mise en place d'une coordination efficace);
- L'exploitation de toutes les opportunités (Fonds d'adaptation, fonds PMA, aide au développement, etc.);
- La mise en synergie entre adaptation, lutte contre la pauvreté et développement;
- La recherche du financement nécessaire à la mise en œuvre du PANA (CCNUCC, Fonds bilatéraux ;
- La faible prise en compte du CC dans la planification, le faible engagement politique et le manque de synergie.

3.5 Projet de réduction de la vulnérabilité à la variabilité en eau dans la région de Mopti au Mali (Zakara Mamane, Réso Climat/MFC Mali)

Contexte. Le village de Kikara situé sur une colline exploitait jadis les terres agricoles qui s'y trouvaient, la petite faune sauvage et l'eau de la source naturelle sans avoir besoin des plaines; mais avec les années de sécheresse, due aux effets cumulés des CC, les pluies devenaient de plus en plus rares et mal réparties avec leur corollaire d'insécurité alimentaire et de pauvreté grandissante. Les jeunes filles et garçons munis d'outres (sacs en peau de chèvre) et de bidons plastiques marchaient chaque jour pendant 2 à 3 heures pour rapporter quelques litres servant juste à la boisson et une partie à la cuisson des aliments pour la famille. Pour alléger la souffrance de ces communautés, le RESO Climat Malia réalisé le présent projet par l'installation d'un système gravitaire de captage des eaux de la source naturelle d'eau sur la colline avec le financement de l'ASDI à hauteur de 99 millions dans le cadre du programme PAIRCC (2009-2012) du RESO Climat Mali. Les communautés

villageoises, les leaders communautaires et membres des comités de gestion se sont approprié les activités du projet en les intégrant dans leurs priorités en matière de sécurité alimentaire.

Implication des bénéficiaires via...

- La participation des bénéficiaires aux travaux;
- La mise en place des structures de gestion chargées d'assurer l'entretien, la maintenance et la gestion durable des investissements réalisés;
- L'élaboration des règles consensuelles de gestion des réalisations.

Impacts du projet. Le projet a eu plusieurs impacts, surtout à travers la disponibilité en eau : On peut citer, entre autres :

- Allègement de plus de 30% des travaux journaliers de plus de 2000 personnes ;
- Evitement des maladies liées à l'eau ;
- Démarrage de nouvelles activités génératrices des revenus;
- Prolongement du séjour des animaux dans la zone ;
- Réduction des dépenses des ménages (73%) liées à l'achat des condiments et amélioration du régime alimentaire des ménages grâce au maraîchage;
- Appropriation des activités du projet par les communautés villageoises, les leaders communautaires et membres des comités de gestion qui les ont intégrées dans leurs priorités en matière de sécurité alimentaire.



Réplicabilité du projet. Les capacités techniques d'aménagement et outils pratiques de gestion organisationnelle sont acquises et permettent de répliquer ailleurs les différentes réalisations du projet à condition que le financement minimum relatif aux équipements et matériels nécessaires soit disponible.

4. BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

4.1. Plan régional de lutte contre la déforestation dans le Bassin du Congo (Alidor Kasongo Muteba, OCEAN RDC)

Etat des lieux du Bassin du Congo. Le Bassin du Congo est composé de 10 pays avec une potentialité de 254 millions d'hectares de forêt dont 60% pour la RDC. Les forêts sont fortement menacées. Le taux de déforestation est de 0,02% par an (chiffres officiels). Les principales causes de la déforestation sont: la croissance démographique entraînant une gestion anarchique de la ville, l'agriculture sur brûlis, l'exploitation industrielle du bois et le problème de gouvernance institutionnelle avec des octrois de permis illégaux pas tous retraçables.

Stratégie de lutte contre la déforestation. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) lutte contre la déforestation à travers 10 axes stratégiques de son plan de convergence qui définit les stratégies communes d'intervention des Etats et des Partenaires au Développement de l'Afrique Centrale en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes. Parmi eux, 3 concernent directement la déforestation. Au niveau des Etats, il existe un mécanisme incitatif, connu sous le nom de « Mécanisme REDD+ », pour réduire la tendance à la déforestation dans les pays en développement. En outre, le Caucus d'Accra propose un plaidoyer vis-à-vis des gouvernements et des ministres au niveau des pays et lors des grandes réunions internationales. Il soutient la restauration des forêts dégradées, prend des mesures contre les moteurs réels de la déforestation. Les activités à promouvoir sont l'afforestation et la reforestation, l'agroforesterie, la dissémination des foyers améliorés, la foresterie communautaire, la diffusion des techniques améliorées de carbonisation et le développement d'alternatives énergétiques. La Gestion communautaire est au cœur du plaidoyer et les ONG mettent la pression sur le gouvernement. Les principaux fonds multilatéraux qui contribuent à la REDD+ sont le fonds FPCF, ONU-REDD+, FIP, Fonds forestier pour le Bassin du Congo (appui au travail des ONG), Fonds Vert pour le Climat.

4.2 Initiative « Reverdir le Sahel » (Christine K, HBS Nigéria)

La vidéo de HBS sur le reverdissement du Niger et du Sahel fait ressortir un contraste. On remarque que le sud du Niger est plus vert que le nord du Nigéria. Quelle en est la raison? La région de Zinder est un désert. Mais avant que les arbres ne disparaissent, il y avait une agriculture à haut rendement. La disparition des arbres et l'érosion éolienne ont rendu les sols vulnérables, entraînant une baisse rapide de la production. Parfois il faut semer 3 ou 5 fois à cause du vent qui emporte les semences. Donc les gens ont compris qu'il fallait replanter les arbres et arrêter de déforester. Les agriculteurs ont appris à faire la régénération naturelle, une technique de reboisement pour lutter contre la désertification.

C'est une Méthode simple, naturelle et adaptée à l'agriculteur même le plus pauvre. Ils ont sélectionné les espèces qu'ils voulaient sur leur plantation.

Cette méthode a aidé à restaurer la végétation et favorisé l'agriculture. Mais un nouveau problème a émergé: d'autres personnes coupaient les arbres illégalement sur les plantations. Les villageois ont donc créé des comités de surveillance. Chaque zone a nommé un représentant et grâce à ce dispositif, la coupe illégale a beaucoup diminué. La Communauté de Zinder au Niger a reboisé 100 millions d'arbres et récupéré plusieurs ha de désert ce qui a très impressionné les Nigériens. A présent Que faire de ce volume de bois disponible ? Il faut créer un marché de la biomasse/feu de bois.

4.3 Les Oasis: comment peuvent-ils contribuer à la préservation des ressources naturelles (Colette Benoudji, LEAD Tchad)

L'oasis est comme une «île du désert»; au milieu d'un désert hostile, on trouve de l'eau et de quoi manger. L'«effet oasis» qui est la symbiose entre la lumière, l'humidité et la chaleur, est propice à la faune et la flore et permet d'avoir une diversité de cultures et d'élevage. L'oasis joue un rôle environnemental crucial dans le désert. Le biotope constitue un trésor exotique et encourage le tourisme. L'Ecosystème oasien dans le monde représente 30 à 40% des terres émergées de l'Afrique à l'Asie, du Sahara à la Mongolie et représente une population de 150 millions de personnes.

Les Oasis font 70% à 90% des surfaces agricoles cultivables dans le désert. C'est là que se pratiquent la culture fourragère et l'élevage. Ces activités sont la Principale source de revenus mais délaissées aux femmes et aux jeunes. Dans l'oasis Kanem au Tchad, le taux de scolarité des femmes est très réduit. La main d'œuvre est majoritairement féminine, les femmes se battent seules pour lutter contre l'ensablement des surfaces cultivées. Cette Zone enregistre l'aide alimentaire du PAM mais elle est négligeable face aux efforts des populations. Les Oasis sont souvent vus comme des lieux publics parce que c'est là que s'arrêtaient les commerçants pour faire leurs transactions.

La fragilité de ces écosystèmes est aggravée par les CC : Perte de la biodiversité accélérée et dessèchement ou dévalorisation des dattiers. Dans le Maghreb par exemple, le risque de non hibernation entraîne la baisse de production des espèces arboricoles exigeantes en froid. Il faut noter aussi la fréquentation touristique qui contribue à cette fragilité.

Pour sauver ce patrimoine, il y a nécessité d'intégrer dans les politiques de développement, la sauvegarde et la gestion des oasis, notamment de manière décentralisée.

L'aide alimentaire coûte beaucoup d'argent alors qu'on pourrait en faire des projets pour protéger les oasis et créer des activités durables. Au lieu de pomper l'eau avec des machines

motorisées pour l'irrigation on pourrait utiliser des panneaux solaires. Beaucoup de programmes doivent être mis en place pour appuyer la gestion des oasis, notamment dans le Maghreb. Il faut une vision renouvelée de développement qui intègre des aspects tels que:

- ✎ une sauvegarde et une amélioration des écosystèmes oasiens,
- ✎ une meilleure intégration des zones oasiennes dans leur environnement,
- ✎ une meilleure gouvernance environnementale locale et une gestion décentralisée des ressources naturelles.

4.4 Cas concret de bonnes pratiques à promouvoir et soutenir en matière de mise en cohérence et intégration (M.Bouziane, Les Amis de la Saoura Bechar en Algérie)

Les enjeux. Le diagnostic participatif effectué avec les agriculteurs de la palmeraie a révélé qu' en matière d'eau, il y a manque d'entretien des plantations et des systèmes d'irrigation; le système de répartition et de la distribution est inadapté; l'eau est gaspillée. La résolution des problèmes rencontrés ne peut être envisagée qu'à travers des actions dans le cadre d'une mobilisation et d'un renforcement de l'ensemble des acteurs. L'enjeu le plus important est celui d'arrêter le processus de dégradation de la palmeraie, patrimoine culturel et culturel, par l'engagement dans des actions de préservation , de valorisation et d'utilisation rationnellement des ressources naturelles dans un cadre de développement participatif durable.

Objectif de l'action. Le projet vise à développer une approche participative associant les acteurs et les populations aux différentes étapes du processus d'élaboration d'un modèle de gestion de l'eau spécifique à l'oasis par la mobilisation volontaire des groupes pour sa mise en œuvre et son application. C'est pour cela que des séances de formation et de vulgarisation d'un niveau et de méthodes adaptées aux besoins en eau, à l'utilisation rationnelle de l'eau pour moins la gaspiller, ont été dispensées sur le site au bénéfice des adhérents. L'intervention proposée suppose d'abord un effort de développement spécifique qui vise à améliorer les pratiques d'irrigation et de conduite de cultures. Pour cela il faut partir des pratiques et des systèmes traditionnels existants.

Résultats

- Système d'irrigation amélioré grâce à des bassins de rétention ;
- Réfection des canaux de 450 ml pour limiter des pertes de l'eau d'irrigation et au nouveau bassin de 300 m3 réalisé dans le cadre du projet
- Plantation de 200 palmiers en remplacement de ceux qui existaient auparavant et qui étaient improductifs ;
- Plantation de 200 arbres fruitiers ;

- Changement des habitudes sur la distribution et l'utilisation de l'eau et accueil favorable à la formation vulgarisation.



4.5 Le repos biologique: Bonne pratique et stratégies d'adaptation de la pêche au changement climatique (Ndiaga Diop, REPAO Sénégal)

Contexte local. Au Sénégal, les produits halieutiques ont une importance économique et sociale, contribuent à la sécurité alimentaire, luttent contre le chômage et la pauvreté, et à l'entrée de devises (1,4 % du PIB National). Dans les régions de Nianing et Pointe Sarène, on remarque une raréfaction de la ressource due à la destruction des habitats côtiers à cause du chalutage en zone côtière, mais aussi aux impacts du changement climatique (avancée de la mer, érosion côtière, apparition de nouvelles espèces, baisse de l'intensité de l'upwelling,). La baisse des rendements par sortie entraîne l'augmentation de l'effort de pêche et la surexploitation des stocks.

Description de la pratique. Dans ce contexte, les acteurs ont identifié suivant une démarche de cogestion, des stratégies de conservation et de gestion durable du poulpe et du cymbium: i) le repos biologique du poulpe; ii) l'immersion de pots à poulpe et iii) la diversification des moyens d'existence. Le Repos biologique du poulpe est observé pour la première fois en septembre-octobre 2005.

Pourquoi ce choix ? Ce choix des pots comme récifs artificiels s'explique par plusieurs raisons

- ce matériau naturel est biodégradable sur le long terme ;
- ils peuvent être fabriqués sur place, et ne coûtent donc pas très cher ;
- une source de revenu des femmes qui fabriquent les pots est créée.

Les pots sont fabriqués à partir d'argile, mais également de coquilles jetées dans les environs. Ces coquilles jonchant la plage sont ramassées, concassés ou broyés, ce qui permet d'assainir l'environnement.

Constats

- Un nombre important de poulpes est entré dans les vases pour y déposer leurs œufs. L'étude réalisée en 2006, qui a consisté à remonter à la surface un dixième des 1 700 vases immergés, a montré que 50% des cas, des œufs de poulpe étaient fixés à l'intérieur des pots, et dans 75% des cas, un poulpe se trouvait dans le pot.
- Les études sous-marines ont permis d'observer qu'après chaque repos biologique, on observe meilleur rendement.



Mesures pour pérenniser et rendre efficace la pratique. Pour pérenniser et rendre efficace la pratique, plusieurs mesures ont été prises:

- Le versement d'une cotisation de 10.000 FCFA par pirogue pour participer au financement des activités;
- L'interdiction de la commercialisation des poulpes de moins de 500 g;
- La légalisation des mesures par la prise d'un arrêté préfectoral ;
- La diversification des activités de la plupart des pêcheurs durant le repos biologique (pratique de l'agriculture pluviale et l'aviculture).

Capitalisation et dissémination. Cette initiative de cogestion des ressources à Nianing et Pointe Sarène a été capitalisée par le GIRMAC et la JICA depuis 2007 et disséminée en 2010. La dissémination est réalisée par la JICA et la DPM dans le cadre du projet de coopération technique pour le renforcement des capacités d'organisation et la formation des leaders des professionnels dans le domaine de la pêche artisanale au Sénégal. Les résultats ont permis d'instaurer le repos biologique du poulpe au niveau national en 2012.

Facteurs de réussite. Ce projet a connu une réussite grâce à:

- la mise en place d'un cadre de gestion avec toutes les parties prenantes dans un comité de gestion disposant de statuts et règlement intérieur ;
- l'implication de la recherche pour déterminer la période de ponte du poulpe en prenant en compte les savoirs endogènes;
- la définition d'une bonne campagne de sensibilisation et d'information au niveau communautaire et des villages environnants;
- le renforcement de capacités des parties prenantes suivants leurs besoins (gestion de la ressources, techniques de commercialisation, gestion des projets, hygiènes qualité et traçabilité).

Les contraintes majeures. Les contraintes majeures rencontrées sont:

- la disponibilité des ressources de poulpe est liée à l'intensité de l'upwelling: les captures en poulpe varient d'une année à une autre, ce qui décourage certains acteurs ;
- la cotisation par pirogue en cas de faible période de l'upwelling ;
- l'absence de gestion territoriale pour les communautés de base.

Vendredi 19 avril 2013

***Visite de terrain et élaboration des
recommandations pour les décideurs***

1. VISITE DE TERRAIN

Les présentations sur les bonnes pratiques ont été concrétisées par une visite de terrain sur le site d'extraction du sel à l'aide de bâches solaires à Koba Makissi dans la sous-préfecture de Koba.

Koba connaît déjà une grave érosion en raison des actions de marée plus intensive que diverses évaluations scientifiques attribuent au changement climatique. Il fait partie des zones côtières de basse altitude les plus vulnérables qui ont été sélectionnés par la Guinée pour la mise en œuvre du PANA.

Le projet intitulé:« Renforcement de la résilience et adaptation aux impacts négatifs du changement climatique des zones côtières vulnérables de la Guinée » (RAZC) est l'un des projets du PANA qui vise, entre autres, à mettre en œuvre des actions concrètes de démonstration sur certains sites, dont Koba. Il est financé par le FEM, le PNUD et le gouvernement guinéen (voir plus détails dans la communication du Dr Lamarana Diallo plus haut). Koba est l'une des localités bénéficiaires du projet.



La visite fut l'occasion pour le réseau de s'imprégner des technologies traditionnelle et améliorée d'extraction du sel. Ce passage de l'ancienne à la nouvelle technologie d'extraction de sel a fait augmenter le rendement de 50kg de sel/jour à 180kg de sel/jour pour 150 kg de bois. Ce fut également l'occasion de prendre connaissance des difficultés auxquelles font face les communautés pour la mise en œuvre de ce projet.

2. PREPARER LES RECOMMANDATIONS DU RESEAU CLIMAT & DEVELOPPEMENT

2.1 Propositions de la CEDEAO pour lutter contre les changements climatiques (Jean Philippe Thomas, ENDA Sénégal)

La CEDEAO a élaboré avec les pays membres une stratégie sur les changements climatiques est plus avancée que les pays-membres en matière de lutte contre le changement climatique mais l'enjeu est maintenant de faire prendre en compte cette stratégie par les pays membres. Cette stratégie tient compte de la pauvreté, de la pauvreté énergétique, de la dégradation des terres, des impacts du CC sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, de l'élévation du niveau de la mer pour les zones côtières.

En matière d'adaptation, la CEDEAO identifie principalement des actions de :

- réduction des risques : alerte précoce, réponses d'urgence, réparation post-désastre
- planification sectorielle : eau, agriculture, santé ; énergie, forêts, etc.
- résilience économique et sociale : inclut l'utilisation des connaissances pratiques locales et le renforcement des organisations communautaires (en attirant l'attention sur les mauvaises pratiques).

En matière d'atténuation, la CEDEAO souligne l'importance :

- d'accroître les investissements énergétiques pour faciliter l'accès aux énergies propres pour les communautés rurales /développer énergies alternatives/ efficacité énergétique, principe de précaution sur le développement d'énergies du type agro-carburants.
- des mécanismes REDD / LULUCF/ marchés carbone.
- des mesures d'appui : renforcement de capacité, financements, transferts de technologie.

La CEDEAO souhaite renforcer les axes suivants notamment :

- développer les bases de données des actions d'adaptation. CEDEAO reconnaît que son inventaire des projets n'est qu'une première phase.
- L'intégration de l'adaptation dans la planification. Autrement, l'adaptation se limitera à une suite de projets. Il faut compléter et harmoniser ces projets avec des stratégies concrètes et mesures urgentes. Il est essentiel de traiter en même temps d'adaptation et de la réduction de la pauvreté et prendre en compte dans les stratégies nationales des impacts indirects et directs du CC. Il faut mettre en place une planification systématique, renforcer coordination administrative, changer d'échelle pour les bonnes pratiques et faire une large place aux stratégies locales. Enfin, il faut éviter bonnes pratiques sans pérennité.
- Rendre effectif les PANA. Les PANA sont un début et non une fin. A condition d'y apporter de la flexibilité et du financement. Ne pas réinventer la roue mais utiliser le PANA pour répondre aux besoins urgents.

Les documents de la CEDEAO identifient aussi des défis techniques : le manque d'information ; les coûts sous-estimés de l'adaptation et le grand risque de mal-adaptation.

En effet, l'ensemble des impacts couverts par l'action d'adaptation ne couvre pas tout, signifiant qu'il existe un coût significatif non pris en compte. La CEDEAO déplore aussi le manque de supports scientifiques sur l'adaptation et l'absence de masse critique, notamment charismatique pour porter le message du changement climatique.

Dans le domaine de l'énergie (énergie renouvelable et efficacité énergétique, la CEDEAO assure un rôle moteur dans la sous région. Le Livre blanc (2006) était crucial et comprenait des approches multisectorielles, ainsi que des plans d'investissement. Il est important de noter l'engagement volontaire de la CEDEAO dans le SE4ALL des Nations Unies avec l'engagement d'améliorer l'efficacité énergétique et de développer les énergies renouvelables d'ici 2030. Maintenant, l'objectif est que ces engagements volontaires soient appliqués par les pays. La mise en place de l'ECREEE, au niveau de l'Afrique de l'ouest, va faciliter l'atteinte des objectifs.

Selon l'intervenant, il nous revient d'aller au-delà du document de la CEDEAO. Il est essentiel que les bonnes pratiques deviennent la base des politiques en construction, sans oublier les approches régionales/transfrontalières parfois plus cohérentes et efficaces. Lors du débat, un participant a insisté sur l'importance de ne pas se limiter à la seule planification. On parle beaucoup de plans mais on oublie trop souvent la réglementation qui peut permettre d'exclure les technologies les plus polluantes et de promouvoir les solutions alternatives. Un travail conséquent d'appropriation de ces stratégies par les pays membres est à mettre en place.

3. LES RECOMMANDATIONS DU RESEAU CLIMAT & DEVELOPPEMENT

3.1. Les recommandations du groupe de travail sur adaptation

- *Créer ou renforcer des fonds nationaux d'adaptation ainsi que l'accès direct aux financements internationaux pour l'adaptation;*
- *Affecter des ressources humaines, techniques et financières nécessaires au niveau national et local;*
- *Mettre en place des mécanismes de financements innovants;*
- *Allouer au moins 50% de tous les financements climat à l'adaptation;*
- *Prendre en compte les propositions de tous les acteurs dans l'élaboration, la planification afin d'assurer une meilleure pérennité et durabilité des interventions.*

3.2. Les recommandations du groupe de travail sur la préservation des ressources naturelles sous contrainte climatique

- ✓ *Créer des mécanismes institutionnels pour faciliter la participation, effective et démocratique de la société civile et des communautés de base dans la gestion des ressources naturelles et dans les délégations des pays africains lors des rencontres internationales ;*
- ✓ *Engager les Etats à mobiliser les ressources nécessaires et mettre en oeuvre les politiques et la réglementation portant sur l'environnement, en prenant des décrets d'application ;*
- ✓ *Intégrer les priorités des communautés dans la définition des politiques via des processus de consultation et de concertation représentatifs et suffisamment en amont ;*
- ✓ *Créer une ligne budgétaire dans les fonds publics permettant l'accès direct à la société civile pour une intégration des contraintes énergétiques et climatiques ;*
- ✓ *Inventorier les bonnes pratiques dans les pays (les communautés locales et autochtones, etc.) sous forme d'un guide pour leur diffusion et leur valorisation en les intégrant dans les politiques de développement (pour leur dissémination et leur pérennisation).*

3.3. Les recommandations du groupe de travail sur l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables

- ✓ *Faire une large place au biogaz dans les politiques énergétiques et environnementales tout en assurant une allocation budgétaire adéquate ;*
- ✓ *Promouvoir l'utilisation des lampes à basse consommation ;*
- ✓ *Promouvoir le développement à grande échelle des cuiseurs solaires, des fumoirs et foyers améliorés pour les usages domestiques et productifs ;*
- ✓ *Valoriser les résidus agricoles par la production de briquettes ;*
- ✓ *Développer l'éclairage public au solaire par les collectivités ;*
- ✓ *Instaurer un environnement incitatif facilitant l'accès aux équipements en énergies renouvelables de qualité ;*
- ✓ *Développer l'éducation énergétique et environnementale des citoyens sur les modes de production et d'utilisation rationnelle ;*
- ✓ *Evaluer les besoins en services énergétiques des pays ;*

- ✓ *Mettre en place des mécanismes de financement dédiés au développement des énergies renouvelables.*

3.4. Les recommandations de groupe de travail sur la planification

- ✓ *Garantir la cohérence avec les accords et traités adoptés au niveau international ;*
- ✓ *Développer les initiatives transfrontalières et régionales, notamment pour l'adaptation (des bassins versants, des zones côtières, etc) ;*
- ✓ *S'assurer que la planification nationale tienne compte des plans locaux de développement ou leurs déclinaisons et renforcer les processus de décentralisation dans les pays pour l'intégration efficace du changement climatique dans les plans de développement locaux ;*
- ✓ *Eviter la duplication de structures existantes ou la création de nouvelles structures redondantes pour la planification du changement climatique ;*
- ✓ *Renforcer la coordination des ministères, des services et des acteurs à tous les niveaux ;*
- ✓ *Renforcer les capacités et le niveau d'information sur les impacts du changement climatique, notamment en associant systématiquement le monde de la recherche scientifique et technique ;*
- ✓ *Planifier notamment les secteurs créateurs d'emploi dans le développement durable, notamment le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;*
- ✓ *Appliquer une démarche effectivement participative qui comprend toutes les parties prenantes- y compris les parlements, les élus locaux, les femmes, les jeunes, les ONG de terrain et les communautés bénéficiaires ;*
- ✓ *S'appuyer sur les bonnes pratiques en matière d'adaptation, de préservation et gestion des ressources naturelles, et en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables qui existent déjà dans les pays, y compris celles pilotées par la société civile ;*
- ✓ *Accompagner la planification d'un ensemble de réglementations législatives, financières et techniques pour faciliter la mise en œuvre et la cohérence ;*
- ✓ *Traduire les principes d'orientation dans les plans d'investissement et budgets périodiques.*
- ✓ *Effectuer le suivi-évaluation du plan - notamment avec l'appui de la société civile.*

Samedi 20 avril 2013

***Mobiliser les associations et les outils pour mieux
intégrer les politiques***

Un des points communs identifiés dans la plupart des bonnes pratiques reste l'implication forte de la société civile dans le cadrage des objectifs en amont et la mise en œuvre et le suivi en aval. Pour cette raison, le projet du RC&D consacre des ressources croissantes pour renforcer les efforts de plaidoyer politiques des ONG membres dans les pays francophones. Identifier les bonnes pratiques peut servir de point de départ à un travail de plaidoyer national ou local appelant à la cohérence et l'intégration des enjeux climat & développement.

Le programme Southern Voices piloté par CARE Danemark s'intéresse plus particulièrement aux campagnes de plaidoyer ONG réussies en matière de changement climatique et souhaite favoriser le partage d'expériences réussies. Pour ces deux raisons, l'atelier 2013 a consacré une matinée pour permettre aux membres de partager leurs travaux en la matière.

La session a pour objectif de présenter des cas nationaux ou locaux de plaidoyer et/ou de mobilisation impliquant un ou plusieurs membres du RC&D. Les présentations sont revenues sur le contexte de la campagne, ses objectifs et ses moyens. Elles ont également fait une analyse critique des résultats et les défis à surmonter.

1. Brève présentation du programme Southern Voices/les Voix du Sud (Peter With, CARE Danemark)

Le programme finance le renforcement des capacités des ONG du Sud au niveau national, pour influencer et plaider pour les politiques de lutte contre le changement climatique.

Le programme veut aussi faciliter le partage d'expériences et de connaissances, en organisant des rencontres et en promouvant les travaux des ONG.

Les échanges et partage d'expériences se font à travers des ateliers régionaux et internationaux de plaidoyer (à la COP18 à Doha par exemple) et une publication contenant 67 études de cas dans 210 réseaux pour montrer le rôle clé des ONG dans l'élaboration des politiques en matière de CC et en matière de redevabilité. Le programme s'intéresse notamment aux défis et aux incohérences, ainsi que l'impact du changement climatique sur les plus pauvres et plus vulnérables, et c'est pour cette raison qu'il est important de faciliter les synergies entre eux.



Le nouveau défi de Southern Voices est d'intégrer les réseaux et partager avec les autres, non seulement au niveau de l'Afrique de l'ouest, mais aussi entre régions. Le programme a désigné quatre facilitateurs régionaux : Monica Lopez, Moussa Sene, Herbert M, Wositha. En Afrique, les réseaux de Southern Voices sont le CNCOD Niger, INFORSE WA, FEMNET Mali, CAN WA, AYICC Niger. Plus d'informations sur le programme sont disponible sur le site : www.southernvoices.net

2. Campagne pour la justice climatique au Mali (Zakara Mamane, Réso Climat/MFC Mali)

La campagne du RESO Climat Mali s'est déroulée sur 3 jours fin 2012. Elle avait pour objectif d'attirer l'attention des décideurs politiques nationaux et des partenaires techniques et financiers et autres acteurs intervenants dans le domaine des changements climatique sur les priorités et vulnérabilités des communautés locales du Mali, notamment les femmes, face aux impacts des changements climatiques en vue de faciliter l'accès aux ressources financières pour la réalisation d'activités concrètes en faveur des populations vulnérables aux impacts des changements climatiques.



La campagne a permis de créer un débat entre les élus et les communautés vulnérables sur des thèmes comme la justice climatique, genre, gouvernance environnementale et participation citoyenne, le développement durable et l'économie verte. L'initiative a débouché sur des engagements des décideurs politiques maliens en matière de protection

de l'environnement. Elle a également permis de désigner une femme comme première vice-présidente de la commission dialogue et réconciliation

Comme perspectives, il s'agit de :

- identifier les leviers de changement de la situation de la femme dans le cadre de la politique nationale sur le changement climatique du Mali qui est en cours de validation ;
- élargir l'éventail de cette campagne de plaidoyer à d'autres zones ;
- initier des actions de mobilisation de moyens financiers au profit des femmes ;
- intensifier les formations en vue de renforcer les capacités des femmes ;
- mettre en place une plateforme rurale de veille pour l'intégrité environnementale.

3. Campagne nationale contre la Dette Climatique au Niger (Issa Garba, AYICC Niger)

La campagne a été initiée par la jeunesse nigérienne en 2012 et elle est la seule à l'avoir mener.

Dette climatique, qu'est-ce que c'est ? Il existe un fonds pour aider les PED à s'adapter au CC, sous l'autorité de la Banque Mondiale : il s'agit du PPCR, un des Fonds d'Investissement Climat. Il comprend une enveloppe de 110 millions pour la « résilience » du Niger alors que le gouvernement n'en a pas fait la demande. La Banque Mondiale a omis de dire au Niger qu'il s'agissait surtout d'un prêt avec environ 50 millions d'euros de dons seulement. Les ONG ont été alertées sur les dangers d'une telle dette climatique, se sont appropriées cette question et ont monté un plan de bataille pour empêcher le Niger d'aller vers cette dette. Les réseaux de jeunes ont lancé une grande campagne affiches, émissions télévisées, briefings accusant le gouvernement d'accepter endettement climatique du Niger – qui a fait beaucoup de bruit.

Objectifs de la campagne. La campagne a pour objectif de dire non à la dette climatique silencieusement introduite par la Banque Mondiale en exigeant une subvention à la place de la dette, contraindre les pays de l'annexe 1 sur le respect des mécanismes de financements du climat selon la CCNUCC ou trouver un taux concessionnel

(taux souple avec période très longue), amener les autorités nigériennes à s'intéresser plus aux questions liées au CC et à ses mécanismes de négociations.



Résultats. Les résultats de la campagne sont multiples :

- Le RJNCC est connu de tous les acteurs étatiques, les PTF et la société civile, les médias et la population, les jeunes et est impliqué dans toutes les prises de décision en matière de CC et environnement ;
- Les populations ont compris ce qu'est le PPCR et l'endettement climatique ;
- Le taux de prêt a été ramené à 0,01% sur 40 ans avec une rallonge de 5 ans (Niger n'a jamais connu un taux aussi faible) ;
- Le RJNCC est admis comme observateur au sein du comité international BM pour le PPCR ;
- L'instauration d'une collaboration parfaite entre le RJNCC et l'Etat nigérien ;
- La maîtrise des mécanismes de financement pour les membres du RJNCC.

Difficultés. Les RJNCC a fait face à des difficultés : méconnaissance ou la non maîtrise des conventions et traités ; l'insuffisance des ressources matérielles et financières, population analphabète à 90%, critiques comme s'ils étaient manipulés par le gouvernement, suivi rapproché par les services de renseignement.

4. Campagne de Plaidoyer de JVE Togo contre la Politique Énergétique "Non Durable" au Togo en 2012 (Séverin Koffi Apedjagbo, JVE Togo)

Contexte. Le Togo a élaboré et présenté en décembre 2011 sa politique énergétique qui a révélé, d'après l'analyse de certaines OSC du Togo des manquements et incompatibilités dans certaines parties et met en cause même l'objectif fondamental d'une politique énergétique d'un pays. En outre, l'on note l'absence d'une gouvernance multi acteurs des questions énergétiques.



Après avoir participé à l'atelier de validation du document et avoir fait des recommandations qui n'ont pas été prise en compte par le cabinet en charge de la rédaction de la politique, l'ONG Jeunes volontaires pour l'Environnement (JVE), le Réseau des Organisations de la société civile sur les Changements Climatiques et l'Energie au Togo (ROCCET) et IJACC-Togo ont décidé de lancer une campagne de plaidoyer pour dénoncer les insuffisances de la POLEN et contribuer à une politique énergétique durable pour le pays.



L'objectif principal était de stopper le processus en cours, organiser une consultation des acteurs et de contribuer à doter le pays d'une politique énergétique « durable » qui respecte les principes d'écodéveloppement.

Résultats. Le processus d'adoption de la politique a été arrêté par le Ministère en charge de l'Energie qui a demandé à rencontrer les OSC en vue de reprendre le document, de l'analyser, afin de lui faire des recommandations pour son amélioration. Egalement, la campagne a vu la mise en place par le Ministère d'un comité ad hoc comprenant les OSC pour la relecture et l'amélioration du document.

Difficultés. La campagne a rencontré des difficultés à mobiliser tous les acteurs ou alliés pour répondre présent à chaque rencontre. Egalement, JVE Togo a eu des difficultés financière pour organiser les acteurs et l'atelier des OSC sur la politique. Enfin, certains alliés ne sont pas au même niveau de compréhension que les autres donc il était nécessaire de renforcer leurs capacités.

5. Campagnes de plaidoyer sur les financements climat en 2012 (Aissatou Diouf, ENDA Sénégal)

Contexte. Les financements précoces se terminent en 2012 et rien n'est promis pour les années à venir. Les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars d'ici 2020. Mais, l'on ne doit pas attendre 2019 pour s'en préoccuper. Il est aussi évident que sans financements publics innovants, il n'y aura pas d'argent public sur la table. C'est pour cette raison que six organisations du Réseau Climat & Développement (JVE Bénin et Togo, AFHON-Togo, Amade Pelcode Mali, Enda Energie Sénégal et RAC France) ont mené une campagne de plaidoyer sur les financements innovants en 2012.



Objectifs. La campagne visait 3 objectifs :

- Sensibiliser les décideurs sur la nécessité de financements publics nouveaux et additionnels sur le climat ;
- Renforcer la capacité des décideurs et de la société civile sur le potentiel des financements innovants du climat ;
- Développer une masse critique de soutien politiques aux financements climat dans les pays développés et en développement.

Stratégie déployée. La stratégie était basée sur des rencontres avec les décideurs, l'organisation d'ateliers et points de presses, la réalisation d'émissions radiophoniques et TV, la rédaction d'études pays, de lettres, de briefs et concepts notes, la participation aux rencontres internationale, l'organisation des side events et rencontre avec des délégations africaines (COP18).



Impacts

- Six ONG coordonnées et renforcées par la campagne ;
- Pas d'appui explicite certes de nos gouvernements au niveau continental sur les financements, mais sensibilisés sur le sujet ;
- Partage et échange avec des délégations africaines ;
- Bonne couverture médiatique et la publication d'une tribune sur le monde.fr en amont de la COP18 par le porte-parole du Groupe Afrique.

6. Expérience du plaidoyer au Mali en matière de prise en compte du genre dans les politiques et programmes environnementaux (Mama Koite, FEMNET Mali)

Il faut reconnaître qu'au Mali, les femmes n'ont pas été impliquées dans les projets et programmes du Ministère de l'Environnement. Le problème d'information et de gouvernance se posent dans ce domaine.

L'objectif de la campagne était de favoriser la prise en compte des vulnérabilités et rôles spécifiques de la femme dans la lutte contre le changement climatique.

Comme résultats, la campagne a réussi, malgré les circonstances difficiles au Mali, à convaincre le Ministre de l'Environnement de cette question et obtenu un programme de travail à ce sujet. Les femmes ont désormais un statut auprès du Ministère et marquent par leur spécificité dans les orientations politiques avec leur force de proposition. Cependant, trois défis majeurs restent à relever :

- Les discours qui se tiennent ne sont pas accompagnés d'actions concrètes ;
- Les projets sont gérés que par le Département ;
- Le manque d'accès à l'information et aux opportunités.

7. Programme D'Appui à la Structuration de la Société Civile Camerounaise, (Leclère Diffo, Green Horizon Cameroun)

Le PASC est un programme qui va de juillet 2011 à juillet 2015 et financé dans le cadre du Xème FED à hauteur d'un montant de 7millions d'Euros.

L'objectif est de contribuer à une gouvernance responsable, transparente et participative sur les plans politique, économique et social à travers une meilleure information et implication des OSC dans la définition, la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement.

Comme acquis, le programme a permis de former 105 représentants des OSC à la gouvernance des réseaux et le plaidoyer et le suivi-évaluation des politiques publiques. La formation a porté sur quatre volets : (i) le leadership : concept, rôle, importance et typologie ; (ii) les types de leadership caractéristiques et l'importance de la communication dans une organisation de 3^e et 4^e degré ; (iii) les conflits et leur gestion au sein des

organisations de 3^e et 4^e degré ; et (iv) comment créer, organiser, faire fonctionner et manager une organisation de 3^e et 4^e degré pour la rendre plus performante ?

Pour le PASC, la mise en pratique de tous ces enseignements va contribuer aux avancées de projets des OSC.

8. Cycle de plaidoyer et campagnes : concepts clés et expériences apprises (Peter With, CARE Danemark)

Le plaidoyer peut être défini comme « l'ensemble des efforts pour influencer certaines personnes ou institutions dans le but de provoquer des changements de politique, de pratique, de comportements sociaux et politiques au bénéfice de groupes bien définis ».

Il importe de faire la différence entre les objectifs politiques et les objectifs spécifiques (qu'on va mettre en œuvre avec les ressources limitées). Il existe différentes façons de plaider : approche confrontationnelle ou approche amicale. En tant qu'ONG, on peut collaborer, persuader, utiliser la mobilisation extérieure pour se faire entendre, mettre la pression ou utiliser les mécanismes juridiques.

Le cycle du plaidoyer et des campagnes se présente comme le montre le graphique ci-dessous :



Le suivi et l'évaluation des résultats devraient se faire à base d'indicateurs afin de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints.

9. Focus sur une campagne du RC&D en 2013 : intégration du CC dans les PDC (Abdoul Madjid Moutari, DEMI-E Niger)

Le RC&D a constaté que les associations-membres ont beaucoup de projets sur le terrain mais peu de financements pour le plaidoyer qui devrait les accompagner. Il constate aussi que les activités de plaidoyer au niveau international ne suffisent pas à lutter contre le CC. Il faut une action nationale et locale. C'est pour pallier à ce manque que le projet 2013-2015 du RC&D comprend des micro-financements (4000 euros chacun) pour des projets de plaidoyer en faveur d'une meilleure intégration du CC dans les politiques publiques.

L'objectif est triple :

- Améliorer/renforcer/critique une politique publique;
- Renforcer les capacités et compétences en matière de plaidoyer des ONG;
- Travailler en coopération avec d'autres associations dans le cadre d'un réseau.

Depuis avril, trois propositions ont été retenues dans l'appel à propositions pour un même objectif politique: intégrer l'adaptation au CC dans les plans de développement locaux/communaux au Niger, Bénin et Togo.

Dans ces trois pays, la situation est différente:

- Au Niger, les PDC existent mais ne tiennent pas compte du CC. Un processus de révision des PDC est en cours actuellement et il est encore temps d'intégrer la vulnérabilité climatique dans le PDC révisé. C'est aussi l'occasion de sensibiliser au CC les programmes de financement pour l'agriculture.
- Au Bénin, les PDC intègrent l'adaptation et la réduction des risques mais uniquement sur le papier. Il n'y a aucune mise en œuvre. Il convient donc d'exiger la traduction des orientations dans les plans annuels d'investissement des communes.
- Le Togo rencontre des problèmes de décentralisation effective et le PDC n'existe pas encore dans la plupart des cas. A la suite des élections prochaines, les collectivités seront amenées à élaborer des PDC. Ils risquent fortement de ne pas tenir compte du CC. Il faut donc faire un travail de plaidoyer en amont de leur élaboration.

Les activités le sont aussi :

- Au Niger, il s'agira d'une caravane de sensibilisation des communautés, d'un atelier, des rencontres de plaidoyer avec les élus et autres autorités et des émissions sur des radios communautaires.
- Au Togo, l'action portera sur l'élaboration d'un guide simplifié pour l'intégration de l'adaptation dans les PDL, des émissions radio en langue locale, des ateliers/réunions pour sensibiliser les populations et pour renforcer les capacités et pour des échanges.
- Au Bénin, le projet focalisera ses actions sur un guide ciblant l'intégration du CC dans les plans annuels d'investissement, des rencontres de plaidoyer avec les autorités locales et l'organisation d'un atelier.

Si les projets de plaidoyer sont différents et inscrits dans des calendriers différents, il n'en reste pas moins des synergies à renforcer. Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur :

- une journée d'atelier pour préparer la stratégie de coopération ;
- une mailing liste commune pour informer et prendre décisions ;
- la rédaction d'une lettre et/ou tribune type adaptable aux 3 contextes ;
- une série de briefings et fiches techniques sur différentes bonnes pratiques en matière d'intégration du CC dans les PDC ;

- le partage de l'information : le Niger et le Bénin peuvent aider le Togo avec l'élaboration du guide méthodologique ;
- la formulation « *nous sommes 3 ONG du RC&D dans 3 pays à demander la même chose* » ;
- explorer les options de coopération décentralisée nord-sud.

10. Atelier sur les médias (Mawusé Hountondi, JVE Bénin)

L'après-midi du Jour 4 a été consacré à un atelier sur les médias avec le concours de Mawusé Hountondji. La réunion a commencé par identifier les difficultés à travailler avec les médias, et ensuite passé en revue les solutions pour y faire face.

Transcrire le bon message peut représenter un défi lorsque :

- Les messages ne sont pas bien compris le plus souvent ;
- Les problèmes de ressources humaines (pas la bonne personne) ;
- Les journalistes sont trop spécialisés ou biaisés ;
- Les journalistes ne connaissent pas leurs métiers.

Pour y faire face, l'atelier a identifié les actions suivantes

- Renforcer les capacités (coopération nord/sud (formation RFI à Conakry par exemple, formations pour les médias, inviter les journalistes à participer aux journées de travail de l'atelier, les former) ;
- Briefer les journalistes avant l'événement qu'il doit couvrir ;
- Créer cellule de communication dans l'ONG pour préparer le matériel pédagogique ;
- Montrer aux journalistes l'importance de leur travail et leur impact au niveau local ;
- Créer des partenariats avec les médias.

Un autre problème souvent rencontré reste la mauvaise qualité de l'image/vidéo, qui freine le message. Pour y faire face, les participants se sont accordés sur les mesures suivantes :

- dans certains cas, on peut « assister » les journalistes– montrer aux journalistes les images à retenir et le discours à raconter. Mais pas toujours, c'est un métier qu'on ne maîtrise pas.
- Les ONG elles mêmes doivent renforcer leurs capacités pour mieux gérer les journalistes.

Il faut aussi savoir choisir le média adapté pour faire passer son message. Il faut :

- Savoir à quelle audience on veut parler ;
- Savoir choisir les programmes et des chaînes ;
- Disposer d'un réseau personnel de l'association avec les journalistes ;
- Privilégier la qualité du message à véhiculer plutôt que le meilleur canal.

Financer la communication peut aussi représenter un défi. Parmi les difficultés identifiées :

- a) le manque de financement disponible dû au fait qu'il n'existe pas de chiffres audiovisuelles ;
- b) les bailleurs du Nord qui ont du mal à comprendre la nécessité de payer les médias. Pour y faire face, les participants ont préconisé de donner une avance et payer le reste après réception de l'article ; de ne pas payer les journalistes que vous n'avez pas invité au risque d'alimenter un cercle vicieux où les journalistes se passent le mot et viennent prendre le per diem ; de payer l'organe de presse, et non le journaliste lui-même.

Dimanche 21 avril 2013

Travailler ensemble et renforcer les réseaux

Les changements climatiques constituent un problème majeur de développement qui mobilise aujourd'hui un nombre considérable d'acteurs. Cette mobilisation se traduit par l'émergence de plusieurs réseaux actifs pour la lutte contre les changements climatiques. Au nombre de ces réseaux figurent des réseaux d'ONG qui interviennent dans le plaidoyer pour la justice climatique, et d'autres qui sont des réseaux d'ONG de terrain. L'ensemble de ces acteurs interviennent aussi bien au niveau local, national, sous régional qu'international. Malheureusement, ces acteurs manquent souvent d'œuvrer en synergie pour mieux influencer les politiques à prendre en compte la problématique des changements climatiques dans les plans, stratégies et programmes de développement. Compte tenu de la multiplicité des réseaux actifs dans le domaine des changements climatiques, il s'avère nécessaire de se partager des informations sur leurs domaines d'activités afin d'explorer des synergies pour une action plus efficiente.

Cette session vise à présenter chaque programme ou réseau, échanger sur les objectifs et activités spécifiques de chaque réseau en vue de définir une planification de cross learning.

1. QUE FONT LES RESEAUX EN 2013 ?

1.1 Présentation du programme d'activités 2013-2015 du RC&D (Alix Mazounie, RAC France)

Le Réseau Climat et Développement (RC&D) est un réseau d'ONGs francophones africaines et françaises créé entre 2006 et 2007 à l'initiative de ENDA TM et RAC-France pour renforcer la compréhension, l'expertise et la participation massive dans les négociations internationales des ONG francophones notamment à l'occasion des COP, CMAE, RIO+20 etc.

Un réseau en constante évolution. Le RC&D est passé de 15 ONG membres en 2006 à 75 ONGs membres en 2012 avec 175 noms inscrits sur la liste de diffusion permettant le partage et l'échange d'information entre les membres. Depuis 2 ans, le RC&D fait des tentatives de renforcement du plaidoyer au niveau national et local, via la rédaction de lettres adaptables pour les ministres des pays, les rencontres organisées avec les décideurs, l'appui à des campagnes dans les pays.

De nouveaux objectifs jusqu'en 2015. Pour 2013 à 2015, le RC&D s'est fixé des objectifs, notamment : (i) contribuer à la définition des ODD et le futur accord mondial sur le climat, (ii) renforcer les capacités de plaidoyer des ONG afin de mieux influencer les politiques publiques dans les pays en développement et auprès des bailleurs. Cela se fera :

- en renforçant le niveau d'information sur les impacts du CC et les solutions pour lutter contre ;
- en renforçant la visibilité des associations et du Réseau en tant que porte-parole des ONG francophones en matière de CC et environnement ;

- en valorisant les bonnes pratiques qui pourraient constituer des politiques publiques ;
- en renforçant les capacités de plaidoyer des membres et en développant une stratégie de communication médiatique pour promouvoir le RC&D et ses idées.

Activités du RC&D au cours de l'année 2013. Il s'agit, entre autre :

- de la coordination sur toute l'année grâce à l'animateur du RC&D ;
- des échanges via liste de diffusion du RC&D pour informer et renforcer les compétences des ONG ;
- des micro-financements pour appuyer l'organisation d'ateliers de formation sur les CC visant différents acteurs et différents secteurs économiques (pêche, agriculture avec 9 formations par an) ;
- de la construction de matériel de formation ;
- d'un nouveau site internet pour le RC&D avec une page dédiée pour chaque association ;
- d'un atelier par an pour élaborer une vision politique et préparer les fondations du plaidoyer annuel;
- de micro-financements pour appuyer des campagnes de plaidoyer visant l'intégration du CC dans les politiques publiques ;
- d'une stratégie de communication médiatique (tribunes, conférences de presse, side-event, etc.) ;
- d'un appui à la participation aux conférences internationales des membres du RC&D pour renforcer la capacité de plaidoyer sur place.

Succès réalisés. Les succès acquis par le RC&D, grâce à l'appui financier et matériels de ses donateurs, sont :

- la mobilisation chaque année des fonds suffisant pour l'organisation des ateliers ;
- la participation des membres dans les négociations ;
- la publication des rapports et notes des positions ;
- le renforcement de l'expertise sur différents sujets thématiques (pêche, forêts, agriculture, énergie) ;
- la ré-utilisation des informations et analyses pour diffusion dans d'autres réseaux ou pour préparer des réunions de restitution ou de plaidoyer.



Défis. Il s'agit de :

- l'acquisition des financements manquants pour 2014 et 2015 ;

- les chevauchements entre les réseaux qui complexifient les activités ;
- la gouvernance dans un réseau très informel dans les procédures d'adhésion et sans contributions financières des membres ;
- l'élargissement du RC&D plus rapide que sa base de financement ;
- l'organisation des ateliers (lieu, contenu et logistique) ;
- la promotion et communication autour des activités et du plaidoyer du Réseau.

1.2 Présentation du programme d'activités et objectifs du PACJA (Zenabou Segda, WEP et PACJA)

L'alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA) est une organisation panafricaine de la société civile créée en 2008 à Accra. Son secrétariat général est basé à Nairobi.

Il vise à soutenir les négociateurs africains pour arriver à un accord juste et équitable en Afrique, car le constat est que la société civile était faiblement organisée et n'arrivait pas à participer aux réunions internationales pour soutenir les négociateurs.

En février 2013, PACJA a été restructuré et actuellement dispose de représentants par régions (2 par région) et d'un comité composé de 10 membres (2 personnes élus par région). Les coalitions nationales sont en train d'être créées. A ce jour, PACJA renferme plus de 300 membres, et donc difficile à gérer, d'où la nécessité d'aller vers une structuration en réseaux.

Les principales activités pour 2013 sont : le renforcement du réseautage et renforcement des capacités, la participation aux différentes activités internationales sur le climat.

2 Présentation du programme d'activités et objectifs de INFORSE (Abdou Ndour, ENDA Sénégal)

INFORSE est un réseau international créé depuis Rio en 1992 sur les énergies renouvelables. Aujourd'hui, il dispose de plusieurs antennes régionales : INFORSE Afrique de l'Ouest, INFORSE Asie, INFORSE Europe, INFORSE Amérique latine, etc. L'antenne de l'Afrique de l'Ouest est coordonnée par ENDA TM.

Le plan d'action 2013 est basé sur 4 axes :

- actualisation des études sur l'énergie et le développement, sur l'électricité et sur la subvention aux énergies fossiles pour ressortir les impacts sur l'économie réelle ;
- actions de lobbying pour s'intégrer dans la vision de l'énergie durable pour tous de ECREE et de l'UEMOA pour l'appui à l'élaboration des bases de données ;
- caravane au niveau national avec les collectivités locales pour faire le diagnostic sur les activités en matière d'efficacité énergétique ;
- renforcement des capacités, avec un accent sur l'économie verte.

- réseautage/redynamisation du réseau pour sa visibilité dans différents pays et renforcement de l'adhésion dans chaque pays.

1.3 Présentation du programme d'activités et objectifs de CAN WA(Moussa Sene, ENDA Sénégal)

CAN Afrique de l'Ouest (CANN WA) fait partie de CAN International qui est une OSC qui travaille sur les CC et regroupe plus de 700 organisations à travers le monde. CAN WA est créé depuis 2008 et regroupe 35 ONG en Afrique francophone et anglophone. Son objectif est de contribuer au plaidoyer sur le CC au niveau national régional et international, faciliter l'échange entre réseau, etc.

Les principales activités pour 2013 seront axées sur la gouvernance : mettre en place d'un comité de pilotage composé de 4 coordonnateurs thématiques et la coordination (les groupes thématiques ont été mis en place en 2012), participer aux réunions portant sur les CC (réunion de CAN International en Ouganda en mai 2013, participer à la session de négociation de Bonn sur les CC en juin), travailler en synergie avec Southern Voices, encourager les synergies pour plus d'efficacité, interagir avec les organisations communautaires de base qui n'ont pas la possibilité de participer aux rencontres internationales en vue de renforcer leurs capacités.

1.4 Présentation du programme d'activités et objectifs du Caucus d'Accra (Alidor Kasongo Muteba, OCEAN RDC)

Le Caucus d'Accra pour les forêts et le changement climatique est un réseau d'ONG des pays du Nord et du Sud, représentant une centaine d'organisations de la société civile et des peuples autochtones de 38 pays, créé à l'occasion de la CCNUCC qui s'est réunie à Accra, au Ghana en 2008. Il est soutenu par CARE International à travers Southern Voices, Rainforest et FERN. Le Caucus d'Accra intervient au niveau international et regroupe les pays de COMIFAC, du bassin brésilien et du bassin indonésien ? C'est essentiellement les pays forestiers qui y sont membres et travaillent plus sur la REDD. Le travail du réseau se fait à travers des communiqués, des études de cas réalisées dans différentes langues et la participation aux COP au cours desquelles il organise des side events. La planification 2013 se fera à Bonn en mai 2013.

Grâce à ses actions, la voix de la société civile africaine est plus entendue, le site web du réseau est très visité, les bailleurs de fonds s'y intéressent de plus en plus et les membres sont de plus en plus intégrés dans les délégations officielles de négociation.



Néanmoins, on note quelques défis que le Caucus se doit de relever, notamment :

- les problèmes de gouvernance dans les différents pays et surtout les intérêts politiques des pays tant développés qu'en voie de développement dans les discussions sur le climat,
- le manque d'information sur la thématique et les moyens conséquents pour y parvenir.

1.5 Présentation du programme d'activités et objectifs de CLACC (Maiga Mouhamadou Farka, Amade Pelcode Mali)

C'est un programme créé en 2003 sur l'initiative de IIED avec 16 membres dont 12 en Afrique et 4 en Asie du sud.

Il a pour objectifs de (i) renforcer les capacités de la société civile dans les PMA à s'adapter au changement climatique ; (ii) établir un système d'information et de partage des connaissances pour aider les pays à faire face aux effets néfastes des changements climatiques ; et (iii) plaider auprès de décideurs l'intégration des changements climatiques dans les politiques programmes et projets de développement au niveau national et local.

Les acquis du programme sont :

- En 2005 : installation des réseaux nationaux, réalisation d'une série d'études sur l'adaptation aux CC dans les zones côtières, santé, agriculture, etc.
- A partir de 2009 : renforcement des capacités des voix du Sud, acquisition d'une certaine expertise par les CLACC fellow en matière d'adaptation aux CC, organisation des ateliers de 2008 à 2011.

Les perspectives pour des activités de synergie avec d'autres réseaux/organisations en 2013 et au-delà sont:

- le plaidoyer de la société civile malienne sur le Pacte Environnemental ;
- le plaidoyer sur la promotion des énergies de substitution pour conserver et protéger le patrimoine forestier ;
- le plaidoyer pour l'instauration d'une loi sur la fiscalité écologique ;
- le partage des expériences dans les rencontres nationales (COP, CBA, AMCEN, PACJA, RCD).

1.6 Présentation du programme d'activités et objectifs du RESO Climat Mali (Maman Zakara, MFC Mali)

Contrairement aux autres réseaux, le **RESO Climat Mali est une plateforme regroupant des acteurs de la société civile et pas seulement ONG** (ONGs, réseaux d'ONG, Associations, Opérateurs Privés, etc.) intervenant dans le domaine des changements climatiques. Il a été créé le 31 Juillet 2008 et compte à ce jour plus de 90 membres. Le réseau a pour mission de :

- contribuer à la sensibilisation et à l'information du public sur les changements climatiques et leurs impacts ;
- contribuer à l'amélioration des connaissances sur les changements climatiques;
- o appuyer ses membres dans la recherche de voies et moyens susceptibles d'adapter les conditions de vie des populations afin d'atteindre un développement durable.

Sur le plan organisationnel et fonctionnel, le réseau Climat Mali a à sa tête l'Assemblée générale où les membres du réseau se retrouvent, le Secrétariat Permanent assuré par l'ONG Mali FolkCenter, les groupes thématiques (Adaptation, Atténuation, Transfert de technologie, Plaidoyer, Prévention des risques et catastrophes) dirigé par un chef de groupe issu des ONG membres du réseau. Les perspectives pour le réseau sont :

- la mise en œuvre du nouveau programme d'appui à l'adaptation aux CC (PAACC/Sahel) ;
- le Pacte Environnemental pour les futurs candidats à la présidentielle de Juillet 2013 au Mali ;
- la participation aux rencontres nationales et internationales.

1.7 Présentation du programme d'activités et objectifs du RADD0(Colette Benoudji, LEAD Tchad)

Créé en novembre 2001, le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0) est un réseau international d'associations actives au Maghreb pour la sauvegarde des oasis et pour la promotion du développement durable en milieu oasien. La création du RADD0 répondait à un cri lancé par les oasiens d'Afrique, soucieux d'enrayer le déclin que ne cessent de subir les oasis. RADD0 a pour objectifs de promouvoir le développement durable global et l'instauration d'un mieux être social au sein des oasis, sauvegarder et réhabiliter les oasis comme patrimoine économique, écologique, culturel et social de l'humanité. La gouvernance du réseau est basée sur 4 piliers dont les points focaux sont basés au Maghreb et le coordinateur est basé à Montpellier en France.

Les actions du RADD0 sont basées sur des projets pilotes. On peut classer les activités en 3 pôles :

- Plaidoyer : organisation de la société civile oasienne, développement de la prise en compte de la spécificité oasienne dans les politiques publiques, production de document d'aide à la décision, promotion des oasis sur la scène internationale.
- Capitalisation et communication : identification des acteurs, capitalisation des bonnes pratiques, diffusion des informations sur les oasis, création d'outils pédagogiques, sensibilisation des publics.
- Renforcement des capacités : professionnalisation des associations oasiennes, développement des échanges entre les acteurs, appui conseil auprès des acteurs.

A l'issu des discussions, les points suivants peuvent être retenus :

- PACJA doit chercher à travailler en synergie avec d'autres réseaux qui travaillent sur la même thématique sur le continent, tels CAN et RC&D ;
- PACJA doit se montrer de plus en plus comme un réseau panafricain, et ne pas se limiter seulement à certaines régions du continent ;
- INFORSE doit rendre plus accessible aux organisations son formulaire/conditions d'adhésion ;
- Il faut mûrir les réflexions pour créer une synergie entre CAN WA et CAN Maghreb qui a besoin d'être activé.

2. CREER ET RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE RESEAUX

L'objectif de cette section a été d'identifier les activités de plaidoyer que les réseaux et les organisations ont prévues en 2013 voire au-delà, afin qu'ils puissent travailler ensemble, en appuyant ou en renforçant les activités des uns et des autres aux niveaux local, national et régional. A cet effet, une matrice basée sur 4 thématiques : adaptation au niveau local, adaptation au niveau national, énergie et financements a été développée pour l'identification des opportunités de synergie. Les échanges ont permis d'identifier les activités de plaidoyer prévues et les représentants des organisations/réseaux se sont engagés suivant leurs intérêts à travailler dans la synergie, en partageant des expériences, des informations, etc. Les résultats de ces activités pourraient ensuite être disséminés à travers les "mailinglist" de CAN WA, RC&D, etc. pour que les membres puissent bénéficier des leçons apprises et des défis à prendre en compte pour leurs actions futures.

Le tableau ci-dessous fait référence aux activités dont les périodes sont précisées par les organisations/réseaux parmi toutes les activités prévues et qui sont mises en annexe 2.

Tableau des activités dont les périodes sont précises pour travailler en synergie

Organisation/Réseau	Thème	Activités	Période
INFORSE WA/ ENDA-Sénégal	Energie	Papiers de positions	Septembre 2013
WEP-Burkina (Women Environmental Program)- Burkina Faso	Energie	Promotion/ vulgarisation des cuiseurs solaires	Juin 2013
Guinée Ecologie	Energie	Etudes, sensibilisation des populations / processus participatif pour la mise en place d'un champ PV	En cours
EDER-Niger	Adaptation au niveau local	Formation sur les outils d'adaptation à base communautaire dans le cadre du renforcement des capacités des ONG	Aout-septembre 2013
AFHON-Cote d'Ivoire	Adaptation au niveau local	Atelier de formation, information sensibilisation au niveau local dans le cadre de l'éducation environnementale	Juin 2013
AFHON-Togo	Adaptation au niveau local	Elaboration de guide d'intégration aux changements climatiques Atelier de formation, information, sensibilisation et émission radio pour la prise en compte du CC dans le Plans de Développement Communaux	Mai - novembre 2013
DEMI-E, Niger	Adaptation au niveau local	Caravane de sensibilisation, atelier de renforcement de capacités, émission radio en langue local pour la prise en compte du CC dans le Plans de Développement Communaux	Avril-aout 2013
GUINEE ECOLOGIE- Guinée Conakry	Adaptation au niveau local	Sensibilisation de la population locale de la baie de Sangaria sur les actions anthropiques sur la mangrove	Janvier – juillet 2013

Par ailleurs, il serait important de partager les informations issues des rencontres internationales comme la Conférence des Parties (COP) avec les organisations qui n'ont pas la possibilité d'y assister et de participer aux réunions préparatoires organisées par les comités nationaux sur le changement climatique.

ANNEXE 1. DECLARATION A L'ISSUE DE L'ATELIER



Recommandations pour les décideurs 21 avril 2013, Conakry

Confrontée à l'extrême pauvreté, l'instabilité politique et socio économique et une pression démographique de plus en plus forte, l'Afrique doit également faire face aux impacts du changement climatiques, aux défis de la pauvreté énergétique de ses populations, à la raréfaction et la dégradation de plus en plus accentuée de ses ressources naturelles. Malheureusement, nous constatons l'absence de cohérence et de synergie dans les politiques publiques économiques et énergétiques et les politiques environnementales et climatiques. Tous les efforts de développement déjà entrepris risquent de devenir contreproductifs si les acteurs n'intègrent pas la contrainte climatique et énergétique croissante dans la planification et la mise en œuvre des projets et politiques de développement visant l'atteinte des OMD et les Objectifs de Développement Durable après 2015. Les bonnes pratiques existent, mais souvent à l'échelle de projets. Il est temps de changer d'échelle et de les transformer en politiques publiques. C'est dans ce contexte que le Réseau Climat & Développement réuni à Conakry du 17 au 21 avril appelle les décideurs locaux et nationaux à adopter les principes suivants.

1/ Pour faire de l'adaptation une exigence transversale pour l'ensemble des politiques et projets de développement, il faut :

- *Créer ou renforcer des fonds nationaux d'adaptation ainsi que l'accès direct aux financements internationaux pour l'adaptation;*
- *Affecter des ressources humaines, techniques et financières nécessaires au niveau national et local;*
- *Mettre en place des mécanismes de financements innovants;*
- *Allouer au moins 50% de tous les financements climat à l'adaptation;*
- *Prendre en compte les propositions de tous les acteurs dans l'élaboration, la planification afin d'assurer une meilleure pérennité et durabilité des interventions.*

2/ Pour améliorer la gestion et la préservation des ressources naturelles sous contrainte climatique, il faut :

- ✓ *Créer des mécanismes institutionnels pour faciliter la participation, effective et démocratique de la société civile et des communautés de base dans la gestion des ressources naturelles et dans les délégations des pays africains lors des rencontres internationales ;*
- ✓ *Engager les Etats à mobiliser les ressources nécessaires et mettre en oeuvre les politiques et la réglementation portant sur l'environnement, en prenant des décrets d'application ;*
- ✓ *Intégrer les priorités des communautés dans la définition des politiques via des processus de consultation et de concertation représentatifs et suffisamment en amont ;*
- ✓ *Créer une ligne budgétaire dans les fonds publics permettant l'accès direct à la société civile pour une intégration des contraintes énergétiques et climatiques ;*
- ✓ *Inventorier les bonnes pratiques dans les pays (les communautés locales et autochtones, etc.) sous forme d'un guide pour leur diffusion et leur valorisation en les intégrant dans les politiques de développement (pour leur dissémination et leur pérennisation).*

3/ Pour améliorer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables, il faut :

- ✓ *Faire une large place au biogaz dans les politiques énergétiques et environnementales tout en assurant une allocation budgétaire adéquate ;*
- ✓ *Promouvoir l'utilisation des lampes à basse consommation ;*
- ✓ *Promouvoir le développement à grande échelle des cuiseurs solaires, des fumoirs et foyers améliorés pour les usages domestiques et productifs ;*
- ✓ *Valoriser les résidus agricoles par la production de briquettes ;*
- ✓ *Développer l'éclairage public au solaire par les collectivités ;*
- ✓ *Instaurer un environnement incitatif facilitant l'accès aux équipements en énergies renouvelables de qualité ;*
- ✓ *Développer l'éducation énergétique et environnementale des citoyens sur les modes de production et d'utilisation rationnelle ;*
- ✓ *Evaluer les besoins en services énergétiques des pays ;*
- ✓ *Mettre en place des mécanismes de financement dédiés au développement des énergies renouvelables.*

4/ Pour planifier efficacement l'adaptation au changement climatique et la contrainte énergétique, il faut :

- ✓ *Garantir la cohérence avec les accords et traités adoptés au niveau international ;*
- ✓ *Développer les initiatives transfrontalières et régionales, notamment pour l'adaptation (des bassins versants, des zones côtières, etc) ;*
- ✓ *S'assurer que la planification nationale tienne compte des plans locaux de développement ou leurs déclinaisons et renforcer les processus de décentralisation dans les pays pour l'intégration efficace du changement climatique dans les plans de développement locaux ;*
- ✓ *Eviter la duplication de structures existantes ou la création de nouvelles structures redondantes pour la planification du changement climatique ;*
- ✓ *Renforcer la coordination des ministères, des services et des acteurs à tous les niveaux ;*
- ✓ *Renforcer les capacités et le niveau d'information sur les impacts du changement climatique, notamment en associant systématiquement le monde de la recherche scientifique et technique ;*
- ✓ *Planifier notamment les secteurs créateurs d'emploi dans le développement durable, notamment le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;*
- ✓ *Appliquer une démarche effectivement participative qui comprend toutes les parties prenantes- y compris les parlements, les élus locaux, les femmes, les jeunes, les ONG de terrain et les communautés bénéficiaires ;*
- ✓ *S'appuyer sur les bonnes pratiques en matière d'adaptation, de préservation et gestion des ressources naturelles, et en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables qui existent déjà dans les pays, y compris celles pilotées par la société civile ;*
- ✓ *Accompagner la planification d'un ensemble de réglementations législatives, financières et techniques pour faciliter la mise en œuvre et la cohérence ;*
- ✓ *Traduire les principes d'orientation dans les plans d'investissement et budgets périodiques.*
- ✓ *Effectuer le suivi-évaluation du plan - notamment avec l'appui de la société civile*

Nous sommes convaincus qu'en agencant les politiques existantes de manière cohérente, en y intégrant la vulnérabilité climatique et énergétique, et en s'appuyant sur les bonnes pratiques qui existent dans les pays, nos décideurs politiques et les communautés vulnérables seront en mesure de lutter plus efficacement contre le changement climatique et s'adapter à ses impacts.

ANNEXE 2. ENGAGEMENTS DES ORGANISATIONS POUR LE CROSS LEARNING

Groupe 1 : Energie renouvelables

No	Organisation / participation	Thème / Processus	Période	Activités	Opportunités de synergie
A	Enda	Promotion des EnR et EE en AO/ Sénégal	Fev. 2013	Contribuer aux propositions de politiques – AO / ENR et EE / aider à la mise en œuvre (ECREE et l’UEMOA)	
			2013	Redynamisation du réseau INFORSE au niveau régional / caravane national	WEP-Burkina ,JVE Côte d’Ivoire ,Guinée Ecologie, Amade-Pelcode, CCNN
			2013	Participation / organisation d’ateliers politiques au niveau régional : membres	WEP-Burkina ,JVE Côte d’Ivoire ,Guinée Ecologie, Amade-Pelcode, CCNN
			Sep.2013	Préparation de papiers de position	WEP-Burkina ,JVE Côte d’Ivoire ,Guinée ecologie,Amade-Pelcode, CCNN
			2013	Contribuer au plaidoyer : SustainableEnergy for All	WEP-Burkina ,JVE Côte d’IvoireGuinée Ecologie,AmadePelcode, CCNN
			2013	Suivi / Renforcement de capacité Economie verte	WEP-Burkina ,JVE Côte d’Ivoire ,Guinée Ecologie, Amade-Pelcode,CCNN
			2013	Participation aux rencontres internationales / COP et Intersession	

B	WEP-Burkina (Women Environmental Program)	Promotion / vulgarisation des cuiseurs solaires	Juin 2013	- organisation du secteur - campagne médiatique : radios, télé, - sensibilisation ciblée/ Association Professionnelles de la restauration	
		Promotion / vulgarisation du Biodigesteurs	2013	- marketing - ateliers, conférences sensibilisation (rural) / - recherche de partenariat / financement	Enda
C	JVE Côte d'Ivoire	Plaidoyer pour un processus REDD+ participatif	2013	- Sensibilisation parlementaires / décideurs - Atelier / Formation des medias - Mobilisation org. Société civile	Enda, WEP-Burkina
D	Guinée Ecologie	Mise en place d'un champ PV	En cours	- Etudes - Sensibilisationpop / processus participatif	Enda, WEP-Burkina
E	Amade-Pelcode	Promotion des énergies alternatives : FA, Biogaz, Cuiseurs solaire	2013	- Plaidoyer auprès des décideurs - Sensibilisation / formation	Enda, WEP-Burkina
F	CCNN (Climate Change Network Nigeria	Promoting community access to renewable sources	2013	- Formation des formateurs en technologie d'EnR : FA, biogaz, cuiseur solaire, solaire de petite puissance	Enda,

Groupe 2 : Financement

Organisations	Activités	Synergie
RJNCC/AYICC-Niger		<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer sur les sources de financements - Plaidoyer pour le financement de l'adaptation à base de don - Partage de l'information et compilation des sources de fiscalité écologique (Fiche technique et Lobbie CEDEAO éventuellement) - Trouver des informations sur les flux financiers climat dans les pays - Fiscalité
Annulation de la dette climatique		
Mobilisation des ressources domestiques	Informations Gouvernementales et Parlementaires	
AMADE PELCOD		
Financement innovant internationaux		
Mobilisation de financements domestiques	Etudes	
Lobbying		
ENDA		
Financement via RSE	Dialogue Politique	
Micro financement pour l'adaptation		
RAC		
Financements innovants		
Verdissement l'APD	2013- 2014 Etudes sur l'état de financements Climat français	

Groupe 3 : Adaptation au niveau local

NO	ORGANISATION/PARTICIPANT	THEME / PROCESSUS	PERIODE	ACTIVITES	OPPORTUNITES DE SYNERGIE
A	AESVT/ SAID CHACRI	Plan climat territorial	2013 -2014	Mise en place de comite local pour l'élaboration du plan climat	B, I, C, D,F,G,E
B	EDER NIGER/ ABDOULAYE ISSA	Renforcement des capacités des ONG	Aout –septembre 2013	Formation sur les outils d'adaptation a base communautaire	B, D, F, E
C	AFHON COTE D'IVOIRE	Education environnementale	Juin 2013- octobre 2013	Atelier de formation, information sensibilisation au niveau local	A, B, D, E, F, H, I
D	LEAD TCHAD/ COLETTE	Approche systémique de développement communautaire (agriculture, énergie, reforestation, éducation	2013- 2014	Plaidoyer pour la prise en compte des contraintes climatiques sur les populations oasiennes. Formation pratique, atelier et media	C, B, E, F, G, H, I, J
E	AFHON TOGO/ DJELOU KOBLA	Plaidoyer pour la prise en compte des changements climatiques dans les plans de développement communaux	Mai –novembre 2013	Elaboration de guide d'intégration aux changements climatiques Atelier de formation, information, sensibilisation et émission radio	C, F, D, B,
F	DEMI-E /MOUTARI	Plaidoyer pour la prise en compte des changements climatiques dans les plans de développement communaux	Avril-aout 2013	Caravane de sensibilisation, atelier de renforcement de capacités, émission radio en langue locale	C, F, D, B,
G	GUINEE ECOLOGIE/ IBRAHIM CONTE	Sensibilisation de la population locale de la baie de Sangaria sur les actions anthropiques sur la mangrove	Janvier – juillet 2013	Sensibilisation,	I
H	SENAFOD GUINEE/ BAH OMAR	Changement climatique: un défi pour un développement durable pour nos communautés	2013- 2014	Campagne d'information et de sensibilisation sur les enjeux lies aux changements climatiques. Plaidoyer pour l'intégration des changements climatiques dans les PDL	E, C, F, G
I	OCEAN RDC/ ALIDO	Education environnementale liée	2013- 2014	Information, éducation, communication.	B, C, D, E, G

	MUTEBA	aux changements climatiques		Renforcement des capacités des leaders des communautés locaux et peuples autochtones. Promotion des alternatives à la déforestation	
J	LES AMIS DE LA SAOURA ALGERIE/BOUZIANE MOUHAMED	Sensibilisation de la population des élus et des responsables locaux sur les effets des changements climatiques	2013	Emission radio, réunion avec les autorités et les élus. Conférence au niveau scolaire et universitaire. Rencontre avec les populations locales.	B, D, E, F

Groupe 4 : Adaptation au niveau national

ORG NO	ORGANISATION/P ARTICIPANT	THEME / PROCESSUS	PERIODE	ACTIVITES	OPPORTUNITES DE SYNERGIE
1	CECIDE- Guinée	Adaptation au plan national	2013	Plaidoyer (Atelier national pour les décideurs, les députés et les Ministres prise en compte des CC)	RC&D ENDA
2	Climate Change Network Nigeria	Adaptation au plan national	2013	Renforcement des capacités pour le gouvernement local au Nigeria (atelier national) pour le Nord et le Sud Nigeria	Care CBA learning network HBS Nigeria RC&D Southern Voices
3	RESO Climat mali	Adaptation au plan national	2013	Appui aux micro-projets dans la zone sahélienne du Mali Dotation en semences améliorées et matériel agricoles Améliorer leur production agricole -Création des radios communautaires pour sensibiliser les populations locales sur les problématiques environnement – Développement et citoyenneté - Pacte Environnemental à faire signer par les candidats avant les élections Forum Environnemental national	Care – Danemark Southern Voices RC&D
4	JVE – Togo			-Renforcement de capacité des 2lus Locaux -Elaboration des plans d'adaptation à base communautaire Plaidoyer de la mise -Deuxième forum national sur l'Adaptation et les risques de catastrophe - Information et formation des communautés sur l'Adaptation aux CC -Plaidoyer au Niveau National dans les politiques nationales	Care CBA learning network RC&D CCLACC CAN WA Care CBA learning network

ANNEXE 3. L'AGENDA DE L'ATELIER



Du 17 au 21 avril 2013, au « Taady Club » de Conakry

Mieux intégrer la contrainte climatique et énergétique dans les politiques de développement en Afrique

*Atelier 2013 du Réseau Climat & Développement « Vers un
développement sobre et résilient au changement climatique »*

JOUR 1 : Mercredi 17 avril 2013 Etat des lieux sur les cohérences et contradictions en politiques de développement et lutte contre le changement climatique Facilitateurs : Said HOUNKPONOU et Aissatou DIOUF Rapporteurs : Abdoul MOUTARI et Kobla DJELOU		
08h45 – 09h00	Installation des officiels et participants	
09h00 – 10h30	La Cérémonie d'ouverture	
10h30 – 11h00	Pause café – EN PARALLELE DE LA CONFERENCE DE PRESSE (et retrait des officiels)	
Entre OMD et négociations internationales sur le climat : état des lieux et enjeux pour l'Afrique		
11h00 – 11h30	De la COP18 au post-2015: état des lieux et enjeux pour le développement de l'Afrique (avec Q&A)	Alix Mazounie, RAC et
11h30 – 12h00	Tirer les leçons des OMD : entre objectifs suffisants, objectifs non atteints et politiques contradictoires (avec Q&A)	JP Thomas
12h - 12h45	Débat avec les participants	Hounkponou et Diouf
12h45 – 14h15	PAUSE DEJEUNER	
Des politiques régionales, nationales et locales néfastes pour l'environnement et le développement		
14h15 – 14h30	Etude de cas : impact des politiques de pêche sur l'environnement	Ndiaga Diop, REPAO
14h30 – 14h45	Etude de cas : l'impact de la suppression des subventions au gaz butane sur la déforestation au Mali	Maiga Farka, Amade Pelcode Mali
14h45 – 15h00	Les choix budgétaires qui favorisent la pollution dans l'Etat du Jigawa au Nigéria...	Christine K, HBS Nigeria
	The incoherences in national climate finance in Nigeria	Efik Surveyor, CCN Nigeria
15h00 – 15h15	Temps de questions-réponse	
15h15 – 15h30	Etude de cas : une politique forestière inefficace au Togo	Nabine Gbati, AFHON Togo
15h30 – 15h45	Incohérences des politiques en Côte d'Ivoire pour une agriculture familiale adaptée au changement climatique	Fidèle Anon, JVE Côte d'Ivoire
16H-16H15	Temps de questions-réponse	
16h15– 16h45	PAUSE CAFE	
16h45-17h15	Débat avec les participants	Hounkponou et Diouf
Des OMD aux ODD		
17h15-17h45	Etat des lieux sur les ODD et le processus de négociation. Quelles priorités pour les associations dans ce processus ?	JP Thomas
17H45 – 18h30	Identifier nos ODD	JP Thomas

JOUR 2 : Jeudi 18 avril 2013 Etat des lieux des bonnes pratiques à promouvoir et soutenir en matière de mise en cohérence et intégration Facilitateurs : Abdoulaye ISSA et Zenabou SEGDA Rapporteurs: Gbati NABINE et Alix MAZOUNIE		
09h00 – 09h10	Introduction. L'importance d'identifier et promouvoir les bonnes pratiques	Christine K, HBS
Bonnes pratiques en matière de planification d'un développement résilient et sobre en énergie		
09h10 – 09h25	Construction de la nouvelle Politique de lutte contre déforestation au Togo	Yaovi Kogbe, RC&D
09h25 – 09h40	Observatoire des changements climatiques	Said Chakri, AESVT Maroc
09h40 – 09h55	Plan Climat du FERLO au Sénégal	Ndiogosse Socé, Clim'Terre/GERES
09h55 – 10h10	Intégration du CC dans les Plans de Développement Communaux au Niger	Abdoul Madjidi Moutari, DEMI-E Niger
10h30 – 10h45	Questions-réponse	
10h45 – 11h15	PAUSE	
Bonnes pratiques pour améliorer l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique		
11h15 – 11h30	Politique de maîtrise de l'énergie en Côte d'Ivoire -	Coulibaly Davy Wohary, AFHON Côte d'Ivoire
11h30 – 11h45	La méthanisation au Burkina Faso	Zenabou Segda, WEP Burkina
12h00 – 12h15	L'Efficacité énergétique et développement de l'entrepreneuriat en bioénergie : cas des fours améliorés de fumage de poisson au Sénégal	Abou Ndour, ENDA Energie
12h15 – 12h45	Questions-réponse	
12h45 – 14h00	PAUSE DEJEUNER	
Bonnes pratiques en matière d'adaptation et préservation des ressources naturelles		
14h00 – 14h15	Méthode « ABC » dans 4 pays et plaidoyer	Omar Tankari et Baba Tuuahiru CARE Niger/ALP
14h30 – 14h45	Améliorer la résilience du secteur agricole au Niger	Abdoulaye Issa, EDER Niger
14h45 – 15h	Programme d'adaptation nationale de la Guinée	M. Diallo, Guinée
15h15-15h30	Projet de réduction des vulnérabilités à la variabilité en eau dans la région de Mopti au Mali	Maman Zakara Réso Climat Mali
15h – 15h15	Questions-réponses	
Bonnes pratiques en matière d'adaptation et préservation des ressources naturelles		
15h15 – 15h30	Plan régional de lutte contre la déforestation dans le bassin du Congo	Alidor Muteba Kasongo, OCEAN RDC
15h30 – 15h45	Initiative « reverdir le Sahel »	Christine K, HBS Nigeria
15h45 – 16h00	Présentation des politiques réussies en matière de protection des oasis : quel rôle pour les oasis ?	Colette Benoudji, LEAD Tchad

	Présentation d'un projet en Algérie	Et Mohammed Bouziane, Amis de la Saoura, Algérie
16h00 – 16h15	Bonnes pratiques en matière de gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest	Ndiaga Diop, REPAO
16h15 – 16h30	Questions-réponse	
16h30 – 17h00	PAUSE CAFE	
Débat avec les participants à la fin de la journée		
17h00 – 18h00	Bonnes pratiques en matière de protection des ressources naturelles (forêts, eau, pêche, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Quelles conditions réunir pour leur efficacité ? • Limites de ces bonnes pratiques ? • quel rôle pour les ONG dans leur mise en place et leur efficacité ? • Quels impacts sur les populations, et les plus vulnérables ? • Quelles sauvegardes pour passer de la pratique à la bonne pratique? 	Ndiaga Diop REPAO et Joseph Kogbe, RC&D
	Bonnes pratiques en matière de planification <ul style="list-style-type: none"> • La planification peut-elle véritablement devenir un outil de lutte contre le CC ? • Quelles conditions réunir pour leur efficacité ? • Quel impact sur la lutte contre le CC locale ? et la prise en charge publique et politique du CC ? 	Mama Koite FEMNET Mali et JP Thomas
	Bonnes pratiques pour améliorer l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique : <ul style="list-style-type: none"> • Ces bonnes pratiques font-elles l'objet de politiques nationales et régionales ? Sinon, pourquoi ? • Faut-il les répliquer à grande échelle ? Ou au contraire, les pratiques sont-elles bonnes, car locales ? • Comment et auprès de qui les promouvoir ? • quel rôle pour les ONG dans leur mise en place 	Abdou Ndour Inforse Afrique de l'Ouest et Zenabou Segda, WEP Burkina
	Bonnes pratiques en matière d'adaptation au changement climatique : <ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation est-elle une priorité pour les gouvernements africains ? Quelle place pour l'adaptation dans les ODD? • Faut-il planifier l'adaptation au niveau national ou privilégier une approche locale ? • Comment financer l'adaptation : faut-il des \$\$ dédiés ou réorienter l'\$\$ du développement ? • quel rôle pour les ONG dans leur mise en place ? 	Aissatou Diouf ENDA Energie et Alpha Kaloga, Germanwatch

JOUR 3 : Vendredi 19 avril 2013

Quelles recommandations du RC&D pour les décideurs pour améliorer l'intégration de la contrainte climatique et énergétique dans les politiques de développement

Facilitateurs : Hindou OUMAROU et Farka MAIGA

Rapporteurs : Colette BENOUDJI et Maman ZAKARA

08h00 – 16h30	VISITE DE TERRAIN AVEC GUINEE ECOLOGIE	
16h30-17h00	PAUSE CAFE	
17h00-17h15	Restitution des groupes de travail	Alix Mazounie, RAC
17h15-18h00	Les propositions pour une mise en cohérence Présentation des propositions de la CEDEAO pour une meilleure intégration des politiques climat et développement, et pour l'accès à l'énergie	JP Thomas
18h00-19h30	RECOMMANDATIONS POUR LES DECIDEURS Travail en sous-groupes pour sélectionner des recommandations existantes ou en formuler d'autres sur comment mieux intégrer les politiques climat & développement Objectif : préparer les points à inclure dans la déclaration Sous-groupe sur les ENR et l'efficacité énergétique Sous-groupe sur les ressources naturelles Sous-groupe sur l'adaptation Sous-groupe sur la planification	
19h30-21h00	DINER	

JOUR 4 : Samedi 20 avril 2013
Mobiliser les associations et outils pour mieux intégrer les politiques
(format de la journée pas encore défini)

Facilitateurs: Krystel DOSSOU et Colette BENOUDJI

Rapporteurs : Gbati Nabine et Yaovi KOGBE

09h00-09h30	Restitution et validation des recommandations en plénière	Animé par facilitateurs
09H30 – 09H45	Cycle de plaidoyer et campagnes : concepts clé et expériences apprises	Peter With, CARE Danemark
09H45 - 09H55	Campagne de plaidoyer justice Climatique au Mali	Maman Zakara, Réso Climat Mali
09H55 - 10H05	Campagne au Niger sur la dette climatique	Issa Garba, AYICC Niger
10H05 - 10H15	Campagne JVE sur l'énergie en 2012	Séverin Apedjagbo, JVE Togo
10H15 - 11H45	Questions et réponses	
11H45:12H15	PAUSE CAFE	
12H15 - 12H25	Campagne sur les \$\$ climat en 2012	Maiga Farka, et Aissatou Diouf,
12H35 - 12H45	Plaidoyer de FEMNET en 2012	Mama Koite, FEMNET
12H55 - 13H10	Questions réponses	
13h10 – 14h30	PAUSE DEJEUNER	
14h30 – 14h45	Focus sur une campagne du RC&D en 2013 Intégrer le CC dans les plans de développement communaux Présentation de la stratégie et messages clés.	Moutari, DEMI-E
14H45 – 15H15	Questions et réponses et conclusion	
15h15 – 18h30 (pause café au milieu)	MIEUX COMMUNIQUER (Mawuse)	REUNION STRATEGIQUE DU CAN WEST AFRICA
	Débat sur la communication journalistique.	REUNION STRATEGIQUE DU CAN WEST AFRICA

JOUR 5 : Dimanche 21 avril 2013

Travailler ensemble, renforcer les réseaux

Facilitateurs : Moussa SENE et Peter WITH

Rapporteurs: Gbati NABINE et Leclère DIFFO

09h00 – 09h15	Introduction. Stratégies d'action des réseaux : activités et opportunités de synergie	Moussa SENE, ENDA/SVCross Learning
09h15 – 09h25	Présentation du programme de travail du RC&D pour 2013	Alix Mazounie, RAC France
09h35– 09h45	Présentation du programme d'activité et objectifs politiques de PACJA	Zenabou Segda, WEP Burkina
09h45 – 09h55	Présentation du programme d'activité et objectifs de INFORSE	Abdou Ndour, ENDA
09h55 – 10h05	Présentation du programme d'activité du CAN WA	Moussa SENE, ENDA/SV
10h05-10h35	Discussions et échanges	Moussa SENE, ENDA/SV
10h35 - 10h45	PAUSE CAFE	
10h45 – 10h55	Présentation du programme d'activité et objectifs du Caucus d'Accra	Kasongo Muteba, OCEAN RDC
10h55 – 11h05	Présentation du programme de CCLACC	Maiga Mahamadou FARKA, Amade Pelcode Mali
11h05– 11h-15	Présentation du programme du RADDO	Colette Benoudji, LEAD Tcjad
11h-15- 11h25	Présentation du programme de Réso Climat Mali	Maman Zakara, Réso Climat Mali
11h35-12h05	Discussions et échanges	Moussa SENE ENDA/SV
12h05-13h30	Exercice de planification Cross Learning sur... <ul style="list-style-type: none">- campagnes sur l'énergie- campagnes sur les financements innovants- campagnes sur l'adaptation au niveau national- campagnes sur l'adaptation au niveau local	Moussa SENE et Peter WITH
13h30 – 14h45	PAUSE DEJEUNER	
14h45 – 15h15	Conclusion des travaux de la journée	Moussa SENE et Peter WITH

ANNEXE 4. LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS	ORGANISATIONS	E-MAIL
1	ANON Séka fidèle	Côte d'Ivoire	JVE Côte d'Ivoire	Castro_dvpt@yahoo.fr/jve.ivoir@yahoo.fr
2	APEDJAGBO koffi	Togo	JVE Togo /CAN-WA	sevekoff@gmail.com
3	BAH Oumar	Guinée	CENAFOD	Omarbah010@yahoo.fr
4	BENOUDJI Colette	Tchad	LEAD-TCHAD /RADD0 /CAN WA	Colette_issa@yahoo.fr
5	BOUZIANE Mohamed	Algérie	Association Les Amis de la Saoura	aabrmobch@yahoo.fr
6	CHAKRI Said	Maroc	AESVT -Maroc	Aesvt.tanger@yahoo.fr
7	CONDE Abdoulaye Ben	Guinée	Direction Nationale Environnement	Condeben@yahoo.fr
8	CONDE Mohamed Balla Moussa	Guinée	Guinée Ecologie	deconballa@yahoo.fr
9	CONDE Youssouf	Guinée	CERESCOR	condeyoussouf@yahoo.fr
10	COULIBALY Davy Wohary	Côte d'Ivoire	AFHON	wohary@yahoo.fr ou afhoncotedivoire@yahoo.fr
11	DIALLO Abdoulaye	Nigeria	WACSOF	laayablaye@yahoo.com
12	DIALLO Kadiatou Dalein	Guinée	Guinée Ecologie	diallokadiatoudalein@yahoo.fr
13	DIALLO Mamadou Yaya	Guinée	Guinée Ecologie	
14	DIALLO Moctar	Guinée	Anthropologue	kipesociety@gmail.com
15	DIAWARA Moussa	Guinée	Journaliste	Moussadiawara2013@gmail.com
16	DIFFO Leclère	Cameroun	Green Horizon	horizvert@yahoo.fr / lediffo@gmail.com
17	DIOUF Aissatou	Sénégal	ENDA	dioufastou@hotmail.com
18	DJELOU Kobla	Togo	AFHON-Togo	Kobla.afhon@gmail.com
19	DOUMBIA Mama Koite	Mali	FEMNET MALI	dmamakoite@yahoo.fr
20	DOUMBOUYA Oumou	Guinée	Direction Nationale Environnement	oumou@yahoo.fr
21	FANTA Mamady Conde	Guinée	CECIDE	cecidecfmcprogramme@hotmail.fr
22	FANTA Mara	Guinée	CERE/DGA /Unité Climat	Masft2003@yahoo.fr
23	FARO Mamady	Guinée	Centre d'appui au développement	farokuresy@yahoo.fr
24	FREITAS Sandra	Togo	AFHON	afhon.coordination@gmail.com
25	GARBA Issa	Niger	RJNCC-AYICC-Niger	issagne@gmail.com
26	GBATI Nabine	Togo	AFHON-Togo	Gbati.afhan@gmail.com
27	GOLOVKO katia	Italie	Traduction	Katia.golouko@gmail.com

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS	ORGANISATIONS	E-MAIL
28	HANN Abdoul Karim	Guinée	ACCORD Guinée	abdoulakarim@yahoo.fr
29	HOUNKPONOU K. Said	Bénin	IDID / ONG	Leolawoles79@yahoo.fr
30	HOUNTONDI Mawusé	Bénin	JVE	jvebenin@gmail.com
31	IBRAHIMA Sory Conté	Guinée	Guinée Ecologie	Conte ibrahimasori@yahoo.fr
32	ISSA Abdoulaye	Niger	EDER	Abdl_issa@yahoo.fr
33	JARRAH Raja	Royaume-Uni	CARE /Southern Voices	jarrah@careinternational.org
34	K. Christine	Nigeria	NIGERIA /Heinrich Boell Foundation	Christine.k@ng.boell.org
35	KABONGO Isaac	Ouganda	CAN UGANDA	kaboisak@gmail.com
36	KALOGA Alpha	Guinée	Germanwatch	kaloga@germanwatch.org
37	KANDE Ousmane	Guinée	Journaliste	benioustel@yahoo.fr
38	KEITA Adama	Guinée	Guinée Ecologie	664 81 29 51 /628108962 kankanadama@gmail.com
39	KEITA Mamadi Kobélé	Guinée	Guinée Ecologie	kobole@gmail.com
40	KOGBE Yaovi Lowanou	Togo	RC&D	josephkogbe@yahoo.fr
41	MAIGA Mouhamadou Farka	Mali	AMADE-PELCODE	mouhamadoumaiga@gmail.com
42	MAZOUNIE Alix	France	RAC-France	alix@rac-f.org
43	MIDEDEEN Rajan	Ile Maurice	MAUDESCO	r_medideen@yahoo.com maudesco@intret.mu
44	MOUTARI Abdoul Madjid	Niger	DEMI-E	moctabid@yahoo.fr
45	MUTEBA Alidor	RD Congo	OCEAN	mutkass@yahoo.fr oceanrdc@yahoo.fr
46	N'DOUR Abdou	Sénégal	ENDA / INFORSE	ndourabdouza@yahoo.fr
47	NDIAGA Diop	Sénégal	REPAO	ndiagadiop@gmail.com
48	NDIOGOSSE Soce	Sénégal	GERES	sondiyosse@gers.cer/aicha.622@mail.fr
49	OUMAROU IBRAHIM Hindou	Tchad	AFPAT	hindououmar@gmail.com
50	SANGARE Fatoumata	Guinée	Guinée-Ecologie	Fsangare.sangare@gmail.com
51	SEGDA Zenabou	Burkina Faso	WEP-BF /PACJA	segdaorama@gmail.com
52	SENE Moussa Diogoye	Sénégal	ENDA /Southern Voices Prog	senemds@gmail.com
53	SIDIBE Sidibinet	Guinée	MINISTERE ENVIRONNEMENT	sidibesidibinet@yahoo.fr
54	SOUMAH Malick	Guinée	GUINEE/FONGDD	Malicksoumah2006@yahoo.fr
55	STARITZ Andrea	Nigeria	HBS	Andrea.staeritz@ng.boell.org ou yahoo.fr

N°	NOMS ET PRENOMS	PAYS	ORGANISATIONS	E-MAIL
56	SURVEYOR Efik	Nigeria	CCNN/CAN WA	ccnig@yahoo.com / info@ccnigeria.org www.ccnigeria.org
57	SYLLA Mamadouba Ousmane	Guinée	Direction Nationale de l'Environnement	Tel 631 98 39 34
58	TANKARI Omar	Niger	CARE INTERNATIONAL	Omar_tankari@co.care.org
59	THOMAS Jean-Philippe	Sénégal	ENDA	enda.jp.thomas@gmail.com
60	TUAHIRU Baba	Ghana	CARE INTERNATIONAL	Baba.tuahiru@co.care.org
61	WITH Peter	Danemark	CARE Danemark /Southern Voices	pwth@care.dk
62	ZAKARA Maman	Mali	MFC /RESO Climat Mali	m.zakara@hotmail.com